

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 8-68/2018

Date de convocation : 20 septembre 2018

Date d'affichage : 20 septembre 2018

Objet : Approbation du rapport d'activité 2017 de Valence-Romans Agglo.

L'an deux mil dix-huit et le vingt septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – LABLANQUI Jean-Marie – BETON Brigitte – MANEVAL Frédéric – GRACIANO Manu – WOZNIAK Jean-Marie – TRAINEAU Marie-France – AUROUX François – SILVESTRE Rachel – ANGE Josiane – GRANGER Franck – JUVENON Marie-Hélène – DERBIER Paul.

Absents excusés : BOISSIEUX Thierry – GIROT Dominique – ROBIN Christelle – CAMU Géraldine.

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence

Procurations : BOISSIEUX Thierry à MANEVAL Frédéric – GIROT Dominique à BETON Brigitte – ROBIN Christelle à TRAINEAU Marie-France – CAMU Géraldine à WOZNIAK Jean-Marie.

Brigitte BETON a été élue secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Le Maire présente donc le rapport annuel 2017 de Valence-Romans Agglo tel que figurant en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre acte du rapport de Valence Romans Agglo relatif à l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 15 octobre 2018

Le Maire

Fabrice LARUE



Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

SLO

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Valence
Romans
AGGL 

Édito

Chaque année, la parution du rapport d'activités de notre Communauté d'agglomération est un moment privilégié pour dresser l'état des lieux de notre action intercommunale.

L'année 2017 se caractérise par la mise en chantier de réalisations majeures, comme le grand « plan piscine » ou le nouveau crématorium intercommunal à Beaumont-lès-Valence.

Le développement durable a également été au cœur de notre action, avec le chantier du Parc Éolien de Montrigaud ou le dispositif « Terres animées », qui vise à promouvoir les circuits courts et l'agriculture de terroir.

Enfin, nous avons répondu aux besoins des familles, avec la réalisation d'un nouvel équipement « petite enfance » à Montmeyran et la rénovation de plusieurs crèches, comme à Valence, Beaumont-lès-Valence ou Chatuzange-le-Goubet.

Notre agglomération s'affirme chaque jour davantage comme un espace d'innovation et de solidarité au service de tous les habitants de notre territoire.

Elle se singularise aussi par son exceptionnelle performance en matière de développement économique, puisque ce sont près de 30 hectares de terrain que nous avons cédés cette année à des entreprises pour qu'elles s'y développent et y créent des emplois.

Ensemble, nous pouvons être fiers du travail réalisé.

Restons mobilisés pour tous les chantiers que nous avons encore à mener et à réussir.

Nicolas Daragon

Nicolas Daragon,
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence



© JuanRobert

Une gouvernance partagée
et territoire
p. 4

Cohésion sociale
p. 7

Sports
p. 16

Culture & patrimoine
p. 18

Développement économique
p. 26

Qualité de vie
p. 32

Habitat et aménagement
foncier
p. 39

Bâtiments
et infrastructures
p. 43

Assemblées
et administration générale
p. 45



Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

SLOW

Faits marquants 2017

- ▶ Vente de près de 30 hectares de terrain pour le développement économique
- ▶ Ouverture de 2 « Maisons de l'Habitat » à Valence et Romans-sur-Isère.
- ▶ 495 « rendez-vous patrimoine » organisés par le service « Pays d'art et d'histoire » dans 24 communes pour un public de plus de 17 000 personnes.
- ▶ Inauguration de la médiathèque « Monnaie » rénovée à Romans-sur-Isère.
- ▶ Lancement du « plan piscine » : 41 millions d'euros investis d'ici à 2020 pour la réalisation de quatre projets sur les communes de Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère, Portes-lès-Valence et Valence.
- ▶ Pose de la 1^{re} pierre du nouveau crématorium intercommunal de Beaumont-lès-Valence.
- ▶ Inauguration de la nouvelle crèche de Montmeyran et modernisation des crèches-multi-accueils « mélimélo » à Beaumont-les-Valence, « les Balives » à Valence et « Pom'canelle » à Chatuzange-le-Goubet
- ▶ Lancement du nouveau site www.valenceromansagglo.fr

Une gouvernance partagée

L'organisation démocratique de l'Agglo s'articule autour de trois principales instances :

- > L'exécutif : le Président, 15 Vice-présidents avec des délégations spécifiques, 12 conseillers communautaires délégués ;
- > Le bureau, composé de 68 membres représentant l'ensemble des 56 communes ;
- > Le conseil communautaire, composé de 114 délégués titulaires et de 49 conseillers suppléants.

L'exécutif ▶ Le Président et les Vice-présidents



Nicolas DARAGON
Président
Maire de Valence



Marie-Hélène THORAVAL
1^{ère} Vice-présidente
Attractivité
Maire de Romans-sur-Isère



Christian GAUTHIER
2^e Vice-président
Finances
Maire de Chatuzange-le-Goubet



Marlène MOURIER
3^e Vice-présidente
Culture
Maire de Bourg-lès-Valence



Bernard DUC
4^e Vice-président
Développement durable
Maire de Saint-Bonnet-de-Valclérieux



Geneviève GIRARD
5^e Vice-présidente
Gestion des déchets ménagers
Maire de Portes-lès-Valence



Pierre BUIS
6^e Vice-président
Administration générale
Adjoint au maire de Châteauneuf-sur-Isère



Nathalie NIESON
7^e Vice-présidente
Éclairage public
Maire de Bourg-de-Péage



Jacques BONNEMAYRE
8^e Vice-président
Développement économique
Adjoint au maire de Valence



Pascal PERTUSA
9^e Vice-président
Habitat
Maire de Chabeuil



Franck SOULIGNAC
10^e Vice-président
Communication - Foncier
Adjoint au maire de Valence



Fabrice LARUE
11^e Vice-président
Aménagement du territoire
Maire de Clérieux



Marylène PEYRARD
12^e Vice-présidente
Transport - Mobilité - Accessibilité
Maire de Montélerger



Patrick PRELON
13^e Vice-président
Sport - Jeunesse
Maire de Beaumont-lès-Valence



Karine GUILLEMINOT
14^e Vice-présidente
Familles
Adjointe au maire de Mours-Saint-Eusèbe



Magda COLLOREDO BERTRAND
15^e Vice-présidente
Tourisme - Patrimoine
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018



ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

L'exécutif ▶ Les conseillers communautaires délégués

Dans le cadre de la 1^{ère} vice-présidence
> Attractivité



Véronique PUGEAT
Conseillère déléguée
Enseignement supérieur
Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la 3^e vice-présidence
> Culture



Annie KOULAKSEZIAN-ROMY
Conseillère déléguée
Centre du Patrimoine Arménien
Conseillère municipale à Valence

Dans le cadre de la 3^e vice-présidence
> Culture



Anne-Laure THIBAUT
Conseillère déléguée
Équipements culturels
Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la 4^e vice-présidence
> Développement durable



Lionel BRARD
Conseiller délégué
Transition énergétique
Adjoint au maire de Valence

Dans le cadre de la 5^e vice-présidence
> Gestion des déchets ménagers



Yves PERNOT
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au maire d'Étoile-sur-Rhône

Dans le cadre de la 6^e vice-présidence
> Administration générale



Bernard RIPOCHE
Conseiller délégué
Relations humaines
Maire de Beauvallon

Dans le cadre de la 8^e vice-présidence
> Développement économique



Nathalie BROSSE
Conseillère déléguée
Emploi
Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Dans le cadre de la 8^e vice-présidence
> Développement économique



Laurent MONNET
Conseiller délégué
Développement économique de Rovaltain
Adjoint au maire de Valence

Dans le cadre de la 9^e vice-présidence
> Habitat



Annie-Paule TENNERONI
Conseillère déléguée
Politique de la Ville
Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la 11^e vice-présidence
> Aménagement du territoire



François BELLIER
Conseiller délégué
Ruralité - Chemins de randonnée - Plantes invasives - Fourrière animale
Maire de Châteaudouble

Dans le cadre de la 12^e vice-présidence
> Transport - Mobilité - Accessibilité



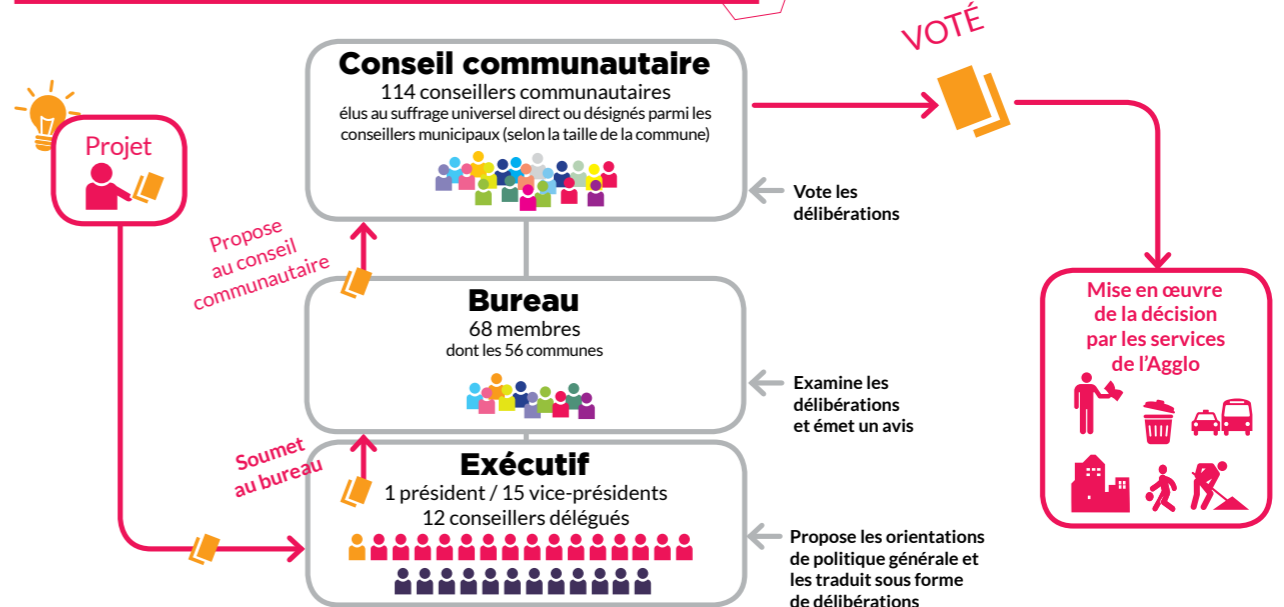
Jean MEURILLON
Conseiller délégué
Offre de transport
Maire de La Baume-Cornillane

Dans le cadre de la 13^e vice-présidence
> Sport - Jeunesse



Renaud POUTOT
Conseiller délégué
Équipements sportifs
Adjoint au maire de Valence

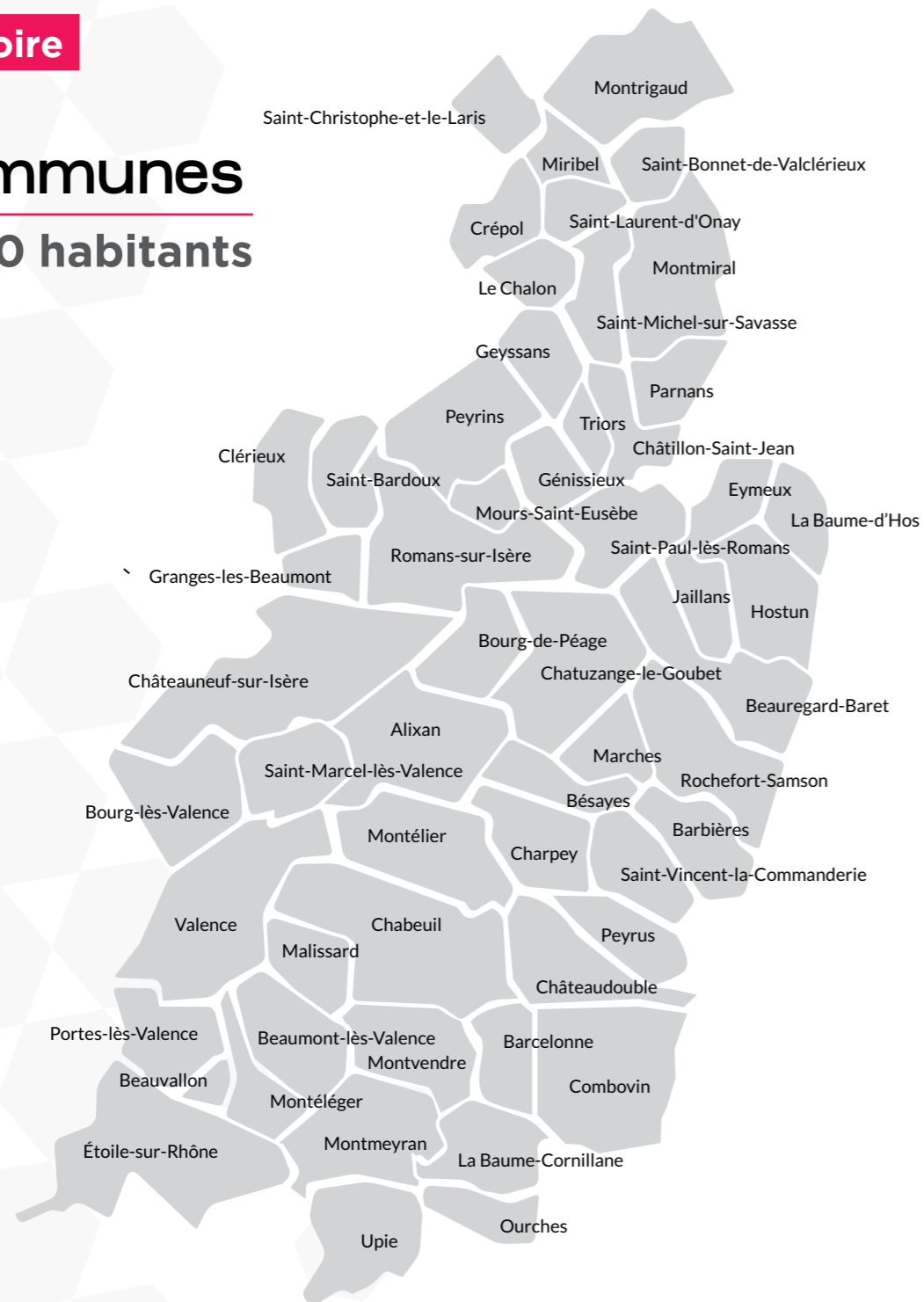
Les organes délibérants de l'Agglo



Un projet de territoire, des objectifs partagés, 304 millions d'euros investis d'ici 2020

Le territoire
en 2017

56 communes
220 000 habitants



COHÉSION SOCIALE

Leviers primordiaux du vivre-ensemble, les politiques et actions en faveur de la cohésion sociale sont destinées à la Petite enfance, à l'Enfance, à la Famille et aux parents et également aux Gens du voyage. Par rebond, l'accès aux sports et aux loisirs est également un enjeu important.



Familles & Petite enfance

À la suite de l'élargissement à tout le territoire de la compétence « Petite enfance » au 1^{er} janvier 2016, et à l'intégration de la Raye au 1^{er} janvier 2017, l'Agglo comptabilise : 34 multi-accueils collectifs, 2 multi-accueils familiaux, 11 Relais Assistants Maternels (RAM), 10 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et 2 groupes d'éveil psychomoteur, répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

Désormais, 1 122 places d'accueil collectif (MAC) et 135 places d'accueil familial (MAF) sont gérées par la direction des Familles de Valence Romans Agglo grâce à une équipe de plus de 550 professionnels de la Petite Enfance.

Guichet Unique Petite Enfance

1 748 demandes ont été enregistrées en 2017 : 717 places ont été attribuées en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) suite aux commissions, 719 dossiers maintenus sur liste d'attente et 312 demandes ont été annulées par les familles.

Accueil Collectif

2 709 enfants ont été accueillis en 2017, soit 1 366 473 heures d'accueil, contre 1 442 321 heures en 2016, soit une augmentation de la fréquentation de 5,25 % en moyenne sur le territoire (malgré la fermeture d'un équipement pendant 5 mois sur Romans, suite à un incendie).

Le taux d'occupation des structures collectives a augmenté de + 8.56 % passant de 70.08 % en 2016 à 78.61 % en 2017.

Chiffres clés

426 séances

4 003 enfants

3 891 parents

19 : c'est la moyenne du nombre de personnes accueillies par séance

Faits marquants / principales actions 2017

- ▶ Projet passerelle avec les écoles maternelles en partenariat avec l'Education Nationale,
- ▶ Projet de professionnalisation des postes de restauration, afin de garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- ▶ Projets sécurité : Plans de Maîtrise Sanitaire, Plans de Mise en Sécurité.

Accueil Familial

Un multi-accueil familial est une structure d'accueil des enfants de 2 mois et demi à trois ans, dont la particularité est d'accueillir les enfants au domicile d'assistants maternels employés par la Communauté d'agglomération. Chaque assistant maternel est titulaire d'un agrément délivré par la PMI leur permettant d'accueillir de deux à quatre enfants, ce qui permet de proposer à chaque enfant un accueil individualisé. La structure est ouverte de 7 h 30 à 19 h mais s'adapte également aux besoins des parents travaillant en horaires atypiques. Il n'y a pas de fermetures annuelles.

Le taux d'occupation des structures familiales se maintient à 76 %.

Faits marquants / principales actions 2017

- ▶ Travail en réseau : entre les deux multi-accueils familiaux de l'Agglo et avec les MAF Drôme-Ardèche,
- ▶ Travail sur la dynamique de groupe et les valeurs des MAF,
- ▶ Harmonisation du statut des assistantes maternelles,
- ▶ Mise en place d'action spécifique en direction des plus de deux ans.

Relais assistants maternels

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont un service gratuit d'information, d'échanges, d'écoute et de rencontres. Ils s'adressent aux parents, aux assistants maternels indépendants et aux employés familiaux dans le cadre de l'accueil à domicile. Ils aident les parents dans la recherche d'un assistant maternel et dans leur fonction de parent employeur. Ils les informent de leurs droits et obligations. 1 281 assistantes maternelles ont été en activité en 2017 contre 1 299 en 2016.

Sur 1 348 ateliers d'éveil en 2017, pas moins de 1 242 enfants et 497 assistantes maternelles ont participé aux ateliers.

Faits marquants / principales actions 2017

- ▶ Mise en réseau des animatrices de RAM :
Transfert RAM de la Raye, coordination et continuité du service info/conseils,
Formations permettant de développer des pratiques et des savoirs communs.
- ▶ Actions proposées en dehors des ateliers d'éveil :
Conférences thématiques, formations à la professionnalisation des assistants maternels, spectacles...
- ▶ Création d'un livre et d'un « raconte - tapis » par un groupe d'assistantes maternelles de Portes-lès-Valence, sur la thématique de l'estime de soi.



Accompagnement à la parentalité

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de prévention précoce. Ils ont pour mission de travailler sur la relation parents-enfants, d'élargir cette relation à d'autres enfants et d'autres adultes pour aider et préparer à la séparation avant un mode de garde ou avant l'école maternelle.

Gratuits, confidentiels et anonymes, les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des lieux pour jouer et se détendre avec ses enfants, où l'on vient quand on veut, pour le nombre de fois que l'on veut et où l'on reste le temps que l'on veut. En 2017, la Communauté d'agglomération portait et/ou finançait 10 LAEP dont 5 en gestion directe.

Faits marquants / principales actions 2017

- ▶ Harmonisation du statut des accueillants LAEP.
- ▶ Ouverture du LAEP Polymômes à Valence, sur les quartiers de Valensolles et du Polygone :
 - 1^{re} année entière pour ce lieu,
 - 2 lieux pour une plus grande proximité.
- ▶ Travail sur la lisibilité de ces lieux : rencontres de partenaires pour expliquer ce lieu, présence au forum des associations de Valence, plaquette commune.
- ▶ Ouverture d'un second lieu d'éveil psychomoteur sur la commune de Saint-Paul-lès-Romans.

Budget 2017

Le budget de fonctionnement 2017 de la petite enfance s'élève à 17 940 000 € sur 2017 (en dépenses) et 11 480 000 € (en recettes). Le coût net est de 6 460 000 € portant le taux d'autofinancement à 36%.

Le budget d'investissement 2017 de la petite enfance s'élève à 2 179 000 €

Travaux importants dans les multi-accueils :

- ▶ « Graine de malice », à Valence, inauguration des nouveaux locaux, le 15 mars 2017,
- ▶ « Méli-Mélo », à Beaumont-lès-Valence, inauguration du satellite de restauration, le 16 mai 2017,
- ▶ « Pom Cannelle », à Chatuzange-le-Goubet, inauguration du satellite de restauration, le 7 novembre 2017,
- ▶ « Les Balives », à Valence, inauguration de la première tranche de rénovation, le 15 novembre 2017.

Faits marquants / principales actions 2017

- ▶ Inauguration du nouveau multi-accueil « La Cabane des ptits loups » à Montmeyran, le 10 novembre 2017,
- ▶ Fermeture provisoire du multi-accueil « Il était une fois », à Romans-sur-Isère, en Août 2017, suite à un incendie,
- ▶ Fermeture provisoire de la Maison Pour Tous du Plan (sécurité non conforme du bâtiment), entraînant le déménagement provisoire et en urgence du multi-accueil « Le Plan », à Valence, le 8 décembre 2017.



Enfance

Le service Enfance a géré deux dispositifs pendant l'exercice 2017.

Dispositif Cap' sur tes Vacances

Pour les communes de moins de 5 000 habitants, Bourg-de-Péage et Chatuzange-le-Goubet Cap' sur tes Vacances accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Cap' sur tes Vacances est un centre de loisirs atypique qui n'a pas de locaux propres. Les activités sont organisées soit dans les salles et les équipements mis à disposition par les communes soit dans les installations des partenaires associatifs ou privés.

En 2017, les enfants de 481 familles ont bénéficié des activités de Cap' sur tes Vacances (575 enfants différents). En moyenne un enfant est inscrit à 4 activités.

33 animateurs saisonniers sont encadrés par 3 agents permanents.

Les activités :

- ▶ 36 stages d'une semaine
- ▶ 80 sorties à la journée
- ▶ 7 mini-séjours (5 jours/4 nuits)
- ▶ 1 séjour vacances de 12 jours

Ce qui a nécessité l'organisation de 211 transports aller-retour.

Dans le bus de faciliter les inscriptions aux activités des enfants d'une même famille ou des parents qui partagent l'organisation des transports de leur famille, Nous avons proposé pour la première fois durant les vacances d'automne les transports couplets.

Deux bus, aux points de ramassage différents, assurent la desserte des deux mêmes sites d'activité.

Par exemple un bus avec des points de rendez-vous sur le nord du territoire par exemple Crépol, Peyrins dessert l'activité boxe qui se déroule à Romans sur Isère et l'activité arts plastique qui est organisée à Chatuzange le Goubet ou Un autre bus avec des points de rendez-vous sur le sud du territoire, Montvendre, Montélier amènera les enfants à l'activité arts plastique de Chatuzange le Goubet et à la boxe qui se déroule à Romans sur Isère.

Ce qui permet aux enfants du nord, du centre comme du sud du territoire de participer à ces activités.

Exemples d'activité pour les stages : Initiation à la savate boxe Française, à la couture, au tir sportif, aux arts plastiques, au théâtre, à la science, à la danse, au hockey sur glace, ringuette et balais-ballon, à l'équitation, au BMX, à l'escalade, au chant, aux sports collectifs, à la cuisine, au judo.....

Gestion transitoire de l'ALSH de la RAYE.

Nous avons repris la gestion de l'ALSH de la Raye du 1^{er} janvier au 31 août 2017.

Durant ces 8 mois, l'équipe composée d'une directrice et deux animateurs a accueilli les enfants des communes de Châteaouble, Peyrus, Combovin, Montvendre et Barcelonne à chaque période de vacances (extrascolaire) ainsi que tous les mercredis hors vacances (périscolaire)

Durant les vacances scolaires, 75 enfants différents ont bénéficié des animations de l'ALSH ce qui représente 397 journées pour les - de 6 ans et 493 journées pour les plus de 6 ans.

Les mercredis hors vacances, 37 enfants différents ont bénéficié des animations de l'ALSH ce qui représente 79 journée pour les - de 6 ans et 166 journées pour les + de 6 ans.

Le service enfance assure la coordination du réseau des ALSH extrascolaires.

Projet commun «Une journée au moyen-âge» le 26 octobre 2017.

150 enfants des accueils de loisirs de Papelissier, L'Arlequin, L'Arc-en-ciel, Kid'O Mino et Cap Sur Tes Vacances ont participé à cette journée extraordinaire au Clévos à Etoile sur Rhône : Visite de l'exposition de la Cité des Sciences de Paris et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives « Quoi de neuf au Moyen-âge », découverte de l'échoppe de l'armurier, de danses et de jeux médiévaux installés dans un village de tentes dans le parc des Clévos (La compagnie du Dauphiné) et pour finir spectacle vivant « Le roman de Renard » dans l'auditorium (La compagnie de Renard)



Jeunesse

L'animation de proximité 12-17 ans

Mise en œuvre de la compétence sur les communes de moins de 5000 habitants devenue effective au 1^{er} janvier 2017 :

- 1 - restructuration de l'équipe d'animation (retour d'animateurs à la commune de Bourg-de-Péage, intégration de l'animateur de Beaumont-lès-Valence),
- 2 - refonte partielle du fonctionnement et de la communication : un seul dispositif d'animation « Anim2prox » avec ses locaux jeunes « Les points jeunes »,
- 3- définition des modalités de déploiement de la politique jeunesse à mettre en œuvre à partir de l'été 2017 : implantation territoriale de l'accueil de jeunes, ouverture du portail familles, attribution des places de l'accueil de loisirs.
- 4- Ecriture d'un nouveau règlement de service, harmonisation des pratiques.

Un développement prévisionnel de l'activité sur les communes de moins de 5000 habitants contractualisé avec la CAF (signature d'un avenant au CEJ)

Une extension de l'activité sur le territoire sud limitée liée aux arbitrages budgétaires.

La fréquentation

Elle ne peut être véritablement comparée à celle de 2016 (changement de périmètre d'intervention : limité aux seules communes de moins de 5000 et prise en compte des jeunes de 11 ans).

Pour autant entre 2016 et 2017, on note une forte augmentation du volume d'heures enfants réalisés sur le périmètre du nouveau territoire dans le cadre de l'accueil de loisirs : + 37 % (19157 heures en 2017 contre 13992 heures en 2016).

524 jeunes différents, âgés de 11 à 17 ans ont fréquenté l'animation de proximité, dont toujours une large majorité de garçons. 328 jeunes ont participé aux activités de loisirs vacances ou hors vacances. 113 jeunes ont participé à un accompagnement de projet. 248 jeunes ont fréquenté les « Accueils libres » 14 / 17 ans.

L'offre de loisirs

211 temps d'animation ont été proposés (activités soit en journée, soirée, stage ou encore mini séjour) dont :

130 pendant les vacances scolaires et 81 hors vacances scolaires.

L'accompagnement de projets

14 accompagnements de projets ont été réalisés avec les jeunes ayant donné lieu à des sorties, tournois, contests (ex : soirées cinéma à Saint-Paul, tournoi de Fifa à Mours, Contest à Clérieux), des séjours ou bivouacs de vacances (ex : ski, Saintes-Maries-de-la-Mer, Fréjus, Chatillon-en-Diois).

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

SLOW

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

Pour aider au financ

participé à :

4 chantiers de rénovation organisés avec les communes de la Baume-d'Hostun, Clérieux, Saint-Paul-lès-Romans, 9 actions d'autofinancement (lavage voitures, ventes de repas, crêpes, boissons) lors de marchés de Noël et de fêtes dans les villages.

Les accueils libres dans les Points Jeunes

509 temps d'accueil ont eu lieu au cours de l'année, dans les 9 locaux jeunes existants sur le territoire.

À noter : déprise du local jeunes de Bourg-de-Péage au 1^{er} janvier 2017 et reprise du local jeunes de Beaumont les Valence fin juin 2017.

La prévention 11-25 ans

Durant l'année 2017, le travail de prévention a continué dans les communes rurales (moins de 5 000 hab) du territoire centre (14 communes), du territoire nord (20 communes), et a commencé dans le territoire sud (13 communes) par une présence éducative hebdomadaire dans le nouveau collège de Beaumont.

Les éducateurs rencontrent les jeunes dans leur travail de rue (présence dans l'espace public), leur travail avec les structures « animation » (présence dans les locaux jeunes), leur présence dans les collèges, et grâce à leur coopération avec d'autres travailleurs sociaux (assistantes sociales scolaires, assistantes sociales polyvalentes de secteur).

731 nouveaux jeunes ont été rencontrés/à l'année 2016. 148 tournées et passages dans les équipements d'animation et établissements scolaires ont permis 1820 rencontres avec des jeunes.

L'information jeunesse 11-30 ans

Deux Points Information Jeunesse (PIJ) sur le territoire de l'agglomération : le PIJ romanais-péageois situé à l'e-PIJ à Bourg-de-Péage et le PIJ grand valentinois situé au Technosite à Valence

L'accueil individuel

Lors des permanences et des rendez-vous individuels, les PIJ ont enregistré 444 visites de jeunes (scolaire, demandeur d'emploi) qui viennent seuls, avec leur parent ou un professionnel.

L'accueil collectif dans et hors les murs

686 jeunes, ont été rencontrés par les PIJ lors des manifestations dans lesquelles les équipes PIJ étaient présentes.

679 jeunes ont été rencontrés par les PIJ lors des actions collectives, mises en œuvre par les PIJ, seul ou en partenariat (intervention en garantie jeunes Valence, à Uniscité, collège de l'Europe, à l'ePIJ, actions transversales service jeunesse...).

22 interventions, participation à des forums, animations d'atelier ont eu lieu en 2017.

On retiendra pour le PIJ romanais-péageois :

Les actions collectives de prévention centrées très majoritairement sur l'utilisation des réseaux sociaux et l'usage du numérique.

Le travail transversal avec les éducateurs spécialisés de l'Agglo pour l'action de lutte contre le décrochage scolaire (séances d'accompagnement à la scolarité à l'e-PIJ), l'animation de l'exposition les « sentiers de la guerre » et l'animation des pauses méridiennes thématiques.

Le travail transversal avec Anim2prox pour l'accompagnement au projet de jeunes et la matinée Initiation Handball.

Le travail transversal avec les unités du service pour les animations de rue dans les villages.

La promotion de l'outil numérique créé par l'e-PIJ auprès du service jeunesse, des partenaires et du réseau IJ lors des journées régionales IJ ;

On retiendra pour le PIJ grand valentinois :

La mise en place « d'ateliers jobs d'été », en partenariat avec l'EPI de Chabeuil à Valence, Bourg-lès-Valence et Beaumont-lès-Valence.

La mise en place d'accueils de groupe sur des thématiques différentes : information collective auprès des jeunes

scolaires et non scolaires de 16 à 25 ans d'Unis cité (jeunes en service civique), de l'ESISAR (étudiants).

La mise en place d'une permanence hebdomadaire à la médiathèque publique universitaire les jeudis après-midi à compter d'avril.

L'animation de stands mobilité internationale auprès des étudiants de l'IUT et de l'ESISAR.

Pour les deux équipes :

La tenue de stands et des interventions dans les forums « Forum jeunesse en mouvement » avec Europe direct, « Forum postbac » de l'ADUDA (Agence Développement Universitaire Drôme Ardèche), « Marché de l'Emploi » de la Communauté d'agglomération, et « Forum Service Civique », expérimenté par le CRIJ Rhône-Alpes,

De manière plus globale, le PIJ a poursuivi un travail de renforcement de l'identification du PIJ de l'Agglo auprès des acteurs du territoire tout en travaillant sur le projet de labellisation pour 2018.

Fin 2017, il a été décidé de fermer la structure e-PIJ de Bourg de Péage ; le service « espace numérique » revenant à la direction de la lecture publique. Il a fallu préparer les publics et les partenaires à ce changement. Un projet de regroupement des équipes est en cours de construction.



Restauration collective

En septembre 2017, huit nouvelles communes et un syndicat ont adhéré au service commun Restauration collective ; il s'agit de Barbières, La-Baume-d'Hostun, Bésayes, Charpey, Jaillans, Marches, Rochefort-Samson, Saint-Vincent-la-Commanderie, et le SIE de l'Écancière, rejoignant ainsi les Villes de Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence et Valence.

Prestation assurée pour les adhérents au service commun

- ▶ Outre la conception et la livraison des repas aux établissements scolaires et les accueils de loisirs des adhérents, le service prend en charge la fourniture des produits d'entretien pour les cuisines satellites de ces équipements.
- ▶ Des menus à thème sont proposés aux écoles accompagnés d'animations. En 2017, ces animations ont porté sur la fête de la gastronomie, le nouvel an chinois, la semaine européenne de réduction des déchets, la semaine du printemps bio, la fraîche attitude et la semaine du goût.
- ▶ En 2017, le service a mis en place à la demande des nouveaux adhérents, des repas de secours, de manière à garantir la continuité du service en cas d'intempéries ou autres événements exceptionnels.
- ▶ Le service s'est également engagé dans la démarche « mon restau responsable », portée par La fondation Nicolas Hulot. Cet outil est destiné à aider les restaurants qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement. Pour le service commun, l'inscription dans cette démarche a pour objectif de valoriser les actions mises en œuvre : campagne de lutte contre le gaspillage (pesée des déchets dans les restaurants scolaire), réflexion sur la mise en place de plats végétariens, progression des achats en circuit court et/ou local et participation aux animations nationales de réduction des déchets.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

SLOW



Chiffres clés

La production totale 2017 s'établit à :

721 016 repas scolaires et accueils de loisirs (contre 608 656 repas en 2016)

et **70 552** goûters (58 002 en 2016).

Une évolution à la hausse du nombre des repas est constatée entre 2016 et 2017 du fait de l'augmentation du nombre de jour de pleine production, de la prise en compte des repas de Bourg-de-Péage sur une année pleine et de l'arrivée des nouvelles communes en septembre.

Pour les trois communes adhérentes depuis la création du service commun, globalement, le nombre de repas 2017 remonte au niveau de 2015.

Accueil des Gens du voyage

Les missions 2017 :

La gestion des terrains d'accueil

La Communauté d'agglomération gère et anime, pour l'accueil des Gens du voyage :

- ▶ 4 aires d'accueil (soit 124 places de stationnement de caravanes, réparties entre Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère et Valence),
- ▶ 1 aire de grand passage (3 hectares à Valence, ouverts du 15 mars au 15 septembre, prévus pour le stationnement maximum de 200 caravanes).

Pour la gestion quotidienne de ces aires, l'Agglo a un marché avec un gestionnaire associatif : AGDV 26/07.

L'accompagnement des familles qui se sédentarisent

Prenant en compte les évolutions culturelles et législatives, la collectivité se doit également de développer une politique d'accueil pour les familles sédentarisées ou en voie de sédentarisation.

Pour ce faire, la Direction des Familles a intégré une fiche action dans le nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglo.

En 2017, la construction de 6 logements sociaux d'habitat adapté a été lancée à Valence, en collaboration avec Valence Romans Habitat.

La médiation lors de stationnements illicites

Le coordinateur des Gens du voyage de l'Agglo remplit une mission de médiation lors de l'installation illicite de groupes sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

A ce titre, il peut être saisi à tout moment par les communes ou les services de l'Agglo.

8 stationnements illicites ont nécessité, en 2017, l'intervention du coordinateur de l'Agglo.

Projets développés :

1- Accompagnement social

Mise en œuvre sur les aires d'accueil, en 2017, d'actions d'accompagnement social spécifiques pour les gens du voyage les plus éloignés du droit commun.

- ▶ Afin d'améliorer l'accueil et l'insertion des populations, le Schéma Départemental d'Accueil des Gens Du Voyage 2013/2018 préconise que les aires d'accueil des gens du voyage soient pourvues de « mesures sociales d'accompagnement des familles, dans le but de corriger les trois obstacles majeurs en matière d'insertion sociale et professionnelle que sont l'illettrisme, le déficit de qualification professionnelle et le manque d'accès aux soins ».

- ▶ Un avenant au marché, passé en mai 2017 avec le prestataire AGDV 26/07, permet depuis de proposer aux familles présentes sur les aires d'accueil un dispositif d'accompagnement social se déclinant en 3 axes d'intervention :

- L'accompagnement et l'insertion par la scolarisation
- L'accompagnement et l'insertion par la santé
- L'accès au numérique, pour favoriser l'insertion professionnelle

Les interventions sur les aires sont réalisées par une conseillère en économie sociale et familiale, qui se déplace à bord d'un camping-car aménagé et équipé : des plages horaires sont déterminées en fonction des publics ciblés, enfants ou adultes.

2 - Médiations

Nous avons constaté en 2017 une augmentation très importante des stationnements illicites sur le territoire de la Communauté d'agglomération, essentiellement de la part de groupes confessionnels AGP : 8 stationnements illicites (contre 3 en 2016).

Le coordinateur des gens du voyage s'est déplacé sur tous les terrains occupés afin de rencontrer les groupes et d'évaluer la situation. Il a informé les communes sur les éléments recueillis

lors des rencontres avec les groupes de gens du voyage, ce qui a permis à celles-ci de décider des suites à donner.

Un document a été élaboré par l'Agglo sur les procédures et moyens d'action en cas de stationnements illicites de gens du voyage, validé par la Préfecture. Il est mis à la disposition des communes, notamment via l'Intranet de la Communauté d'agglomération.

3 - Sédentarisation des gens du voyage

L'Agglo a effectué un recensement des familles de gens du voyage en voie de sédentarisation sur le territoire, afin d'identifier les besoins ou les problématiques d'implantations illégales ou dangereuses sur certaines communes et proposer, dans l'optique du schéma départemental 2018/2023, des solutions adaptées aux communes concernées.

Chiffres clés

En 2017 ont été accueillis :

207 familles, représentant 465 personnes, sur les 4 aires d'accueil.

12 groupes sur l'aire de grand passage, pour un ensemble de **312** caravanes, soit **1 560** personnes.

2 025 gens du voyage accueillis sur le territoire de l'Agglo en 2017.



SPORTS

Le service des Sports de l'Agglo a en gestion directe cinq établissements sportifs et un établissement de bain en DSP. Il accompagne le chef de projet sur le plan piscine, soit trois piscines en rénovations ou en constructions. Il assure le suivi du soutien aux grands événements sportifs du territoire selon le règlement de l'Agglo.

Patinoire intercommunale

Suite à l'incendie du 05 Aout 2017, la Patinoire a repris toutes ses actions après les vacances d'automne. L'ouverture a été décalée de 3 mois par rapport à l'ouverture habituelle.

En partenariat avec le club du Valence Patinage Artistique, toutes les classes ont bénéficié d'une aide pédagogique, 1410 élèves ont pu bénéficier de ces cycles.

Le début de la saison 2017-2018 du club de hockey a été perturbée et le calendrier modifié afin de tenir compte des mois de fermeture du début de championnat.



Piscines intercommunales

Les établissements sont organisés en 2 secteurs :

1 - Secteur de Valence : 3 établissements

- ▶ Jean-Pommier à Valence :
Entrées publiques : 89 465, entrées secondaires : 10541, entrées clubs : 28 189
- ▶ Plein Ciel à Valence :
Entrées publiques : 9 080
- ▶ Piscine de la rue des loisirs à Bourg-lès-Valence :
Entrées publiques : 20 358

2 - Secteur de Romans : 3 établissements

Deux équipements sont gérés en régie directe.

- ▶ Triboulet à Romans :
Entrées secondaires : 16 200, entrées clubs : 28 320, entrées groupes : 200
- ▶ Caneton à Romans :
Entrées publiques : 21 148, entrées scolaires : 31 130, entrées clubs : 10 143, entrées Groupes 200.

Depuis l'été 2017 un nouveau gestionnaire a été choisi pour la gestion du complexe aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage, la société « Vert Marine » (délégation de service public).

Pour l'ensemble des établissements, 236 683 entrées publiques ont été enregistrées en 2017.

Apprentissage de la natation

Dans le cadre du projet de territoire, l'action « savoir nager » a été mise en place par le service depuis septembre 2016.

Ce projet a concerné 12 573 élèves de 117 écoles du territoire.

Les classes sont été réparties entre cinq sites : Bourg-lès-Valence, Caneton à Romans-sur-Isère, Diabolo à Bourg-de-Péage, Jean-Pommier et Plein Ciel à Valence.

90 transports par semaine ont été assurés par 6 compagnies de transports différentes.

Évènements sportifs soutenus par l'Agglo

Dans le cadre de son règlement ad hoc, l'Agglo a soutenu financièrement plusieurs évènements sportifs :

- ▶ Mars 2017 : arrivée de Paris/Nice
- ▶ Juin 2017 : championnat de France d'escalade
- ▶ Juillet 2017 : Master de Pétanque
- ▶ Mai 2017 : Coupe de France de BMX
- ▶ Juillet 2017 : arrivée du Tour de France
- ▶ Septembre 2017 : Quadrige Championnat de France



CULTURE ET PATRIMOINE

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, et conformément aux compétences prévues par ses statuts, la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo intervient par le biais :

- ▶ de la gestion en direct des services du département Culture et patrimoine ;
- ▶ de l'accompagnement des structures partenaires ;
- ▶ des subventions aux équipements structurants reconnus d'intérêt communautaire ;
- ▶ des subventions aux organismes conventionnés et hébergés dans les équipements de l'Agglo ;
- ▶ des subventions aux manifestations à fort rayonnement et attractivité .

Le département Culture et patrimoine a vocation à structurer la politique publique de ses secteurs d'activité et à être à l'interface avec les partenaires publics et privés. Avec ses services, il accompagne techniquement les projets, instruit les demandes de subventions et garanti la mise en œuvre des projets.

Le département a également en charge la mise en œuvre et l'instruction de l'Appel à projets Culture & territoire.

Soutiens aux structures associatives culturelles du territoire

Dans un souci d'affiner les orientations de la politique culturelle conduite au niveau communautaire, l'Agglo privilégie l'attribution des subventions en direction des projets en lien direct avec les thématiques portées par les structures qu'elle accompagne (pôle image, spectacle vivant...).

Les établissements culturels de l'Agglo

Les structures partenaires en régies personnalisées

Les Clévos centre culturel devient **Cité des savoirs**.

En 2017, Les Clévos ont fêté leurs 5 ans.

A l'automne 2017, un tournant dans la politique de programmation des expositions s'est opéré avec un passage de 3 expositions par saison à 2. Cela s'inscrit non seulement dans une démarche volontariste de maîtrise des coûts en même temps que dans une perspective pour ces expositions de grande qualité de trouver un public plus nombreux, sur une période plus longue.

La fréquentation totale a été de 30 917 visiteurs répartis comme suit : 19 159 personnes sur les 3 expositions de l'année (*A chacun son point de vue* du Centre Pompidou de Paris, *La Voix, l'expo qui vous parle* et *Quoi de neuf au Moyen Âge ?* de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris), parmi lesquels 357 classes accueillies en médiation.

11 758 personnes sur les espaces de location ou prêts à l'agglomération.

Quelques manifestations importantes :

- ▶ Fin octobre 2017, accueil en première itinérance internationale de l'exposition *Quoi de neuf au Moyen Âge ? Ce que l'archéologie nous révèle* co-produite par La Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris et l'Inrap, avec la présence lors du vernissage de la commissaire de l'exposition de l'Inrap,

Chiffres clés

Plus de

4 800 000 €

de subvention versés aux grands équipements structurants et aux porteurs de projets culturels du territoire. A ce titre 6 manifestations sous forme principalement festivalière ayant

accueillies plus de **26 000**

spectateurs ont été soutenues par l'Agglo (Festival d'un Jour, Festival des scénaristes, Rencontres de la photographie à Chabeuil, Les nuits du Château à Montéléger, Dehors.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

SLO

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE



- ▶ Accueil de 3 résidences d'artiste (Luc Chareyron - Cie une autre Carmen, Cie Haut les mains) d'une à deux semaines, en partenariat avec Le Train Théâtre.
- ▶ Participation aux 2 week-ends des 2 villages des sciences à l'occasion de la Fête de la science, en Drôme à Valence et en Ardèche au Pouzin (3 222 personnes en hors les murs).
- ▶ Organisation pour la première saison, à l'automne, d'ateliers scientifiques dans les 14 médiathèques de Valence Romans Agglo.
- ▶ Salon du Bien-Etre organisé par l'Office de tourisme de Valence Romans en janvier (2800 personnes).
- ▶ Agrifète organisée le second week-end d'août par l'Association du Patrimoine Etoilien et Rural avec une montée en puissance à l'occasion de sa 4^e édition : 1200 visiteurs sur le week-end.

Les Clévos comptent désormais un grand nombre d'entreprises qui apprécient grandement le site pour sa qualité et se sont fidélisées : elles y organisent régulièrement leurs événements professionnels.

Le Train-Théâtre est labellisé « scène de chanson francophone », axe majeur de son projet artistique.

Il propose également une programmation jeune public et de cirque contemporain tout au long de la saison. L'équipement (salle en gradins de 450 places) intègre un cinéma labellisé art et essai de 110 places.

La fréquentation des deux activités cumulées représente sur le lieu plus 46 000 personnes : 27 529 spectateurs pour la saison spectacle vivant, 11 388 entrées au Train-Cinéma, auxquels s'ajoutent 8 100 spectateurs fréquentant l'équipement sans émission de billetterie (locations, visites scolaires...) pour la saison 2016-2017, pour 93 spectacles accueillis et 118 films (440 séances). Le nombre d'abonnés en augmentation ces dernières saisons avoisine désormais les 2 000.

À noter également deux « temps forts » : autour de la chanson francophone, le festival « Ahh les Déferlantes » (en mars) qui a accueilli lors de cette septième édition

des artistes internationaux et émergents (plus de 1 900 spectateurs sur 5 jours) ; autour des musiques improvisées, La « Nuit de tous les jazz » (en mai) reçoit une douzaine de formations (près de 50 musiciens) le temps d'une soirée conviviale et déambulatoire entre 3 scènes.

Des spectacles « hors les murs » et des actions culturelles en directions des milieux scolaires et sociaux fondent aussi le projet artistique du Train-Théâtre, tourné vers le territoire et ses publics variés. Ses missions de service public de la culture le conduisent à intervenir auprès des publics « empêchés » (milieu hospitalier et carcéral), des publics jeunes (primaire et secondaire en partenariat avec écoles, collèges, lycées...) et des populations du territoire. En 2016/2017, on recense une dizaine d'ateliers/rencontres entre artistes et publics, et 40 spectacles (79 représentations). Parmi eux, le « Festilac » (auparavant festival « Du Lac aux étoiles » à Étoile-sur-Rhône et Beauvallon en juillet qui rassemblait plus de 2 500 spectateurs), situé au bord du lac de Beauvallon, qui se déroule sur 3 jours (cirque et musique).

Le Train-Théâtre assure également la production et la diffusion d'un artiste « chanson » dans le cadre du dispositif « Les p'tites envolées » en partenariat avec le Théâtre de Privas pour une série de 10 concerts décentralisés en 2017 en Ardèche et Drôme (près de 500 spectateurs). Enfin, lieu de création, le Train-Théâtre reçoit entre 6 à 9 équipes artistiques (chanson, cirque) par saison pour une soixantaine de jours de mise à disposition du plateau, pour que vive et se renouvelle le spectacle vivant.

Les institutions culturelles partenaires

L'École Supérieure d'Art et Design • Grenoble • Valence (ÉSAD • Grenoble / ÉSAD • Valence) est issue du rapprochement en 2011 des deux écoles de Valence et Grenoble. L'ÉSAD Grenoble-Valence est un EPCC qui présente la particularité d'être sur deux sites : Grenoble et Valence.

Elle a pour mission de délivrer des masters en art et en design graphique mais elle propose également des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous.

Sur l'année 2015-2016, elle a accueilli 270 étudiants dont 162 sur le site de Valence. Les ateliers à l'année ont été proposés à 235 auditeurs (75 enfants/adolescents (dont 73 de l'agglomération) répartis en 6 ateliers et 160 adultes (dont 108 de l'agglomération) répartis en 12 ateliers. Le journal des arts en 2015 a classé l'ESAD à la 4^e place de son palmarès concernant le Classement des écoles d'art françaises. Le projet d'extension de l'ESAD permettant d'augmenter l'offre pédagogique sur une nouvelle surface de plus de 1 000 m² a été lancé. Le choix du maître d'œuvre et les études ont été réalisés en 2016.

La Cordonnerie

Labellisée Scène de Musiques Actuelles, La Cordonnerie propose une saison musicale avec une soixantaine de concerts de tous styles et d'événements, un soutien à la création (résidences d'artistes, coproduction), un accompagnement des pratiques amateurs, la mise en place d'actions culturelles, un accès à la formation et à la ressource. La Cordonnerie est installée au cœur de la Cité de la musique, position qui lui permet de développer divers projets avec le Conservatoire.

- ▶ 7 235 spectateurs ont été accueillis en 2017 sur la saison, 39 concerts et 68 groupes programmés.
- ▶ Les scènes amateurs, soirées Tapas Nocturnes ont donné lieu à 14 concerts : près de 1 500 spectateurs estimés.
- ▶ 16 aides à la création : dont 9 résidences et 7 mises à disposition de salle.

La Poudrière

Reconnu pôle d'excellence pour l'animation, cet établissement d'enseignement supérieur et centre de formation professionnelle a accueilli sur la période 2016-2017, pour sa 17^e promotion 19 étudiants stagiaires portant ainsi à 152 le nombre d'étudiants accueillis depuis 1999, ainsi que 58 professionnels dans les stages courts de formation continue. 120 projets sont actuellement en développement, production ou diffusion. La qualité de la formation permet aux jeunes diplômés de devenir des acteurs du développement du territoire ainsi que de la production de films d'animation. À titre d'exemple, on retiendra que 5 des 30 projets français de séries TV sélectionnés au Forum Cartoon étaient issus de la Poudrière et 4 des 26 projets français au dernier Cartoon Movie ou encore le César 2015. On peut également noter que les deux César 2018 pour un film d'animation ont été attribués à deux anciens élèves : Lucrèce Andreae de la promo 2012 avec « Pépé le Morse », qui était en compétition à Cannes, et Benjamin Renner, de la promo 2007, pour *Le grand méchant renard et autres contes*, son deuxième César après *Ernest et Célestine* qui a également fait l'objet d'une nomination aux Oscar.

LUX Scène nationale

Scène nationale dédiée aux arts visuels, numériques et au cinéma, LUX place désormais le spectacle vivant au cœur de sa programmation par le biais de la danse. En 2017, LUX scène nationale a déployé l'envergure de son projet artistique, qui croise danse, musiques, images et technologies, à travers 23 spectacles (5 771 spectateurs), 4 expositions (8 970 visiteurs), du cinéma et un festival de films restaurés (37 000 spectateurs) réunissant 62 000 spectateurs. LUX rayonne par des partenariats nationaux et innove par des projets de création et de transmission.

Le Centre Dramatique National Drôme-Ardèche, La Comédie de Valence

Le collectif artistique attaché au directeur et La Comédie itinérante sont les deux emblèmes spécifiques du CDN qui propose un travail de création contemporaine ainsi qu'une programmation de spectacles de théâtre et de danse. Chaque saison avec plus de 200 représentations dans ses trois salles et une soixantaine de lieux décentralisés, La Comédie touche ainsi plus de 40 000 spectateurs. Pour la saison 2017-2018, plus de 200 dates de productions en tournée ont été programmées.

Jazz Action Valence

Reconnue comme « établissement d'enseignement de la musique » par le Ministère de la Culture, l'association Jazz Action Valence – JAV est à la fois une école de musique pour tout public, un centre de formation professionnelle des musiques actuelles, et un lieu de diffusion de concerts. JAV se situe ainsi en complémentarité du Conservatoire et des lieux de diffusion.

L'association a accueilli 228 adhérents, dont 216 élèves prenant des cours : 117 élèves en parcours amateurs "loisir" et 39 élèves répartis dans les divers parcours professionnels (3 parcours prédéfinis et des parcours personnalisés).

JAV a proposé cette année une dizaine de concerts "Demain c'est nous" mettant en avant les projets artistiques de ces musiciens en formation professionnelle, ainsi que 2 concerts du grand ensemble emblématique de l'école, le JAV Contreband, accompagné pour l'occasion de la chanteuse Anne Sila. L'ensemble de ces concerts a pu réunir un millier de spectateurs. JAV a également proposé une dizaine de stages et master class, et des concerts du JAV Contreband hors les murs (Crest Jazz Vocal, De Saoû de Jazz)

Pour 2018, en plus de ces activités renouvelées, JAV relancera sa saison musicale "Jav en Scène", mise entre parenthèse en 2017, avec neuf concerts d'artistes nationaux et internationaux à l'auditorium de la Musique et de la Danse. Il y sera attendu plus de 1 300 spectateurs.

L'Équipée

Elle a organisé la 23^e édition du Festival d'un jour, événement dédié au cinéma d'animation, qui a réuni 12 274 spectateurs sur 71 séances pour 84 films, sur 9 communes de Drôme et d'Ardèche. Par son action, l'Équipée participe au développement et à la structuration de la Cartoucherie, pôle dédié à l'image animée en Auvergne Rhône-Alpes. Le Festival d'un jour contribue sur le territoire de l'Agglo à l'élargissement des publics et complète ainsi le travail engagé tout au long de l'année par l'association à travers ses actions pédagogiques : En 2016/2017, 341 journées d'interventions éducatives et de loisirs, 59 journées d'interventions de formation professionnelle, 119 jours de location d'exposition et l'élaboration d'un outil pédagogique.

Lecture publique, médiathèques

Désormais constitué de 14 médiathèques réparties sur 8 communes du territoire, le réseau de lecture publique s'attache à proposer au sein de ses équipements une offre tant en terme de collection que d'animation. L'Agglo, par ses médiathèques, propose aux habitants un service public de proximité d'une grande qualité. Attentives aux évolutions sociétales, les médiathèques sont également présentes dans l'espace virtuel que constitue l'univers numérique.

Faits marquants

- ▶ Elaboration d'un organigramme adapté à l'évolution du réseau et préfigurant la création d'une médiathèque tête de réseau à Valence. Création d'une gestion administrative mutualisée avec les Archives.
- ▶ Projet de construction, d'une nouvelle médiathèque à Valence centre sur le site de Latour-Maubourg : choix du projet de l'architecte Rudy Ricciotti. Finalisation du projet avec les appels d'offre pour la construction et des demandes de subventions auprès des différents partenaires de l'Agglomération : Département de la Drôme, Région Auvergne Rhône-Alpes et DRAC Auvergne Rhône-Alpes pour le Ministère de la Culture et de la Communication.
- ▶ Réouverture de la bibliothèque Monnaie à Romans-sur-Isère réhabilitée, avec un mobilier et des collections entièrement neufs. Hausse spectaculaire des prêts, qui ont doublé, depuis la réouverture.
- ▶ La réalisation des premières actions du projet numérique: déploiement d'un accès simplifié et plus performant au wi-fi pour les usagers avec Cigale, achat de matériels numériques, mise en place du prêt de livres numériques.
- ▶ Projet d'agrandissement de la médiathèque de Chabeuil : phase de programmation + APS.

Perspectives

- ▶ La réalisation de la suite des actions du projet numérique: création d'un portail dédié au patrimoine, mise en place d'un nouveau gestionnaire des postes publics et poursuite des achats de matériels numériques.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

SLO

Chiffres clés

34 021 inscrits

dont 24 771 emprunteurs actifs (hausse de 691 personnes).

Plus de **1 389 391** prêts soit près de 46 000 prêts supplémentaires, dont plus de 289 000 prêts cd et dvd, en augmentation de 4000 prêts par rapport à 2016.

Plus de **75 000** acquisitions d'ouvrages et 19 000 périodiques.

Plus de **12 000** scolaires accueillis

Patrimoine

Le service « Patrimoine – Pays d'art et d'histoire »

En charge de la politique de médiation patrimoniale sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, le service programme des visites commentées, des conférences, des « cafés patrimoine » et anime des ateliers pédagogiques pour le jeune public, en temps scolaire et en temps loisir.

Une équipe de 11 guides conférenciers assure l'ensemble des animations, dont les visites patrimoniales pour les groupes, en concertation avec Valence Romans Tourisme.

Faits marquants

Outre la médiation des visites commentées, le service Patrimoine a édité deux brochures bilingues consacrées à deux édifices remarquables du territoire : la collégiale Saint-Barnard à Romans et la Maison des Têtes à Valence. Ces deux brochures sont destinées à tous les publics : habitants et touristes en découverte.

Principales actions

Gros succès pour une seconde série de visites nocturnes insolites avec la Compagnie La 6^e cervicale, sur le thème « Eau, patrimoine et chansons ». Lavoirs, canaux, fontaines et moulins de plusieurs communes du territoire ont dévoilé leurs secrets en chansons !

Les actions réalisées en 2017 ont permis d'intégrer de nouvelles communes dans le dispositif Pays d'art et d'histoire, avec de nouvelles visites commentées qui ont permis de découvrir plusieurs villages de l'ancienne Communauté de communes de la Raye. L'objectif du service, à terme, est d'être opérationnel sur **toutes** les communes du territoire.

Chiffres clés

17 252 personnes en visite, dont 14021 adultes et 3231 scolaires pour un total de 7 505 entrées payantes.

495 rendez-vous assurés sur le territoire, dont 141 avec des classes des écoles, des collèges et des lycées.

Les actions ont concerné **24** communes du territoire.

Une équipe de **11** guides conférenciers pour assurer l'ensemble des animations proposées.

5 435 visiteurs ont fréquenté la Maison des Têtes pour visiter l'exposition et demander des informations.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

VISITES NOCTURNES 2017

« PATRIMOINE, EAU ET CHANSONS »

DU LUNDI 10 AU MARDI 25 JUILLET

Balades insolites sur le thème de l'eau. Ruisseaux, canaux, lavoirs et fontaines, à découvrir en chansons...

RENDEZ-VOUS À 20 H 30

JUILLET

- 10 et 11 > Valence** (Rdv à la Maison des Têtes)
- 17 > Barbières** (Rdv Maison des Arts, Grande rue, à 20 h)
- 18 > Peyrus** (Rdv place de la mairie)
- 19 > Montvendre** (Rdv place de l'église)
- 20 > Bourg-lès-Valence** (Rdv place de la Liberté)
- 21 > La Baume d'Hostun** (Rdv place de la mairie)
- 24 et 25 > Romans-sur-Isère** (Rdv Collégiale Saint-Barnard)

Proposé par le Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire avec la C^o La 6^e Cervicale. Réservation indispensable. Tarif unique : 6 € ; gratuit pour les moins de 16 ans.

RENSEIGNEMENTS :
 > 04 75 79 20 86
 > artehistoire.valenceromansagglo.fr




Envoyé en préfecture le 16/10/2018
 Reçu en préfecture le 16/10/2018
 Affiché le 16/10/2018
 ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

Centre du Patrimoine Arménien (CPA)

Le Cpa est un centre d'interprétation dédié à l'histoire des peuples et des cultures ainsi qu'à l'histoire, la mémoire et l'actualité des migrations et des conflits contemporains. Il se veut un lieu citoyen, ouvert sur le monde d'aujourd'hui. Tout au long de l'année, il propose une riche programmation culturelle : rencontres, projections, conférences, visites guidées, animations (concerts, théâtre, etc.). Il est également un lieu d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations, notamment à travers les ateliers et les projets qu'il met en œuvre avec le public scolaire et les enseignants, et ce depuis sa création.

Le Cpa participe également aux activités de réseaux régionaux et nationaux sur les thèmes de la mémoire de l'immigration et de la Seconde Guerre mondiale.

Faits marquants

Le Cpa fait l'objet de travaux d'agrandissement depuis mai 2016. Durant l'année 2017, une seconde tranche des travaux a vu le jour. Une programmation a été proposée en hors les murs durant toute l'année 2017, en itinérance sur le territoire de l'Agglo. Un dossier de labellisation « Ethnopôle » a été déposé auprès du ministère de la Culture et de la Communication sur les problématiques suivantes : « Migrations, Frontières, Mémoires ». Le deuxième numéro du journal Focus, édité et coordonné par Le Cpa, a vu le jour en coréalisation avec les élèves de deux lycées différents, à Valence et Bourg-lès-Valence.

Perspectives

Le Cpa doit rouvrir ses portes au public à l'automne 2018 avec des surfaces quasiment triplées et un parcours permanent modernisé et actualisé. Le recrutement d'un coordinateur de la recherche va lui permettre de déployer ses activités scientifiques ; le recrutement d'un médiateur culturel va également favoriser le développement d'une offre à l'attention des familles afin de faire venir un public plus nombreux et diversifié à la réouverture.

Service des Archives

Service commun mutualisé entre la Communauté d'agglomération et 12 collectivités ou établissements publics de son territoire, les Archives assurent des missions administratives et patrimoniales et conduisent à ce titre le traitement des fonds. Elles portent également une politique en direction des publics avec une salle de lecture et son inscription dans des manifestations d'envergure nationale.

Faits marquants

Dans le cadre du projet de nouveau bâtiment pour les Archives, mutualisé avec la médiathèque publique de Valence, sur l'ancien site militaire de Latour-Maubourg à l'horizon 2020 : poursuite des opérations de récolement général et de restauration éventuelle des fonds préalablement à leur déménagement.

Vaste opération de récolement, collecte et traitement des fonds administratifs et historiques des directions communales et communautaires appelées à intégrer le nouveau siège communautaire, place J. Brel à Valence.

Le système d'archivage électronique mutualisé entre Valence Romans Agglo, la Ville de Valence et le CCAS de Valence a été mis en production cette année, terme de la deuxième phase de son développement initié en 2015-2016 : de premiers versements d'archives électroniques ont été reçus pour un volume global (tous adhérents confondus) de 393, 2 Mo.

Plus de **2000** élèves ont pris part aux ateliers et visites organisés par Le Cpa en hors les murs, dont **1100** en partenariat avec les Archives départementales dans le cadre de l'exposition « Un siècle de réfugiés dans la Drôme ».

800 personnes ont visité l'exposition « Un siècle de réfugiés dans la Drôme », co-produite par Le Cpa, dans le cadre de visites libres.

870 personnes ont assisté à la programmation hors les murs du Cpa dans le cadre d'une vingtaine de rendez-vous proposés dans l'Agglo.

290 enfants ont bénéficié d'ateliers hors cadre scolaire, pendant la fermeture du Cpa.

10 expositions temporaires dont Le Cpa assure la diffusion ont circulé en 2017, à Valence, Romans, Crest, Grenoble, Annemasse et Voiron.

293.5 mètres linéaires éliminés (dont 150 m. lin. pour la Ville de Valence) **483** mètres linéaires versés

Plus de **95.2** mètres linéaires collectés au titre des fonds d'archives d'origine privée (don ou dépôt de particuliers, familles, associations, entreprises).

Plus de **1 200** usagers dont 146 nouveaux inscrits en 2017 3021 communications sur place pour 424 séances de travail.

1 106 recherches (42 % administratif /juridique ; 31 % historique/scientifique, 2 % généalogie).

479 personnes accueillies aux Journées Européennes du Patrimoine. Des scolaires reçus en ateliers dont un projet commun avec l'association l'Equipée et le Service de réussite éducative de la ville de Valence : lutte contre le décrochage scolaire, Archives communales et cinéma d'animation.

Chiffres clés

1 806 élèves,

109 enseignants,

125 auditions (dont 12 extérieures),

46 concerts (dont 21 extérieurs).

Enseignements artistiques

Le conservatoire de Valence Romans regroupe deux sites, celui de Romans et celui de Valence dont les effectifs sont en constante augmentation (+ 25 % en 4 ans). Dans la logique de la fusion des deux anciens conservatoires Drômois, l'année 2017 a poursuivi le travail d'harmonisation pédagogique et administrative.

En ce sens, le paramétrage et la fusion des bases « scolarité » amènera et facilitera concrètement une gestion administrative unique pour un Conservatoire issu d'une fusion.

Parallèlement, afin de valoriser notre territoire et son enseignement supérieur, un large travail avec l'enseignement supérieur a permis d'acter plusieurs conventions de partenariats avec la COMUE, UGA, ESISAR, pour officialiser un statut d'artiste de haut niveau, et valider une partie des différentes Licences présentes sur le site de Valence d'UGA.

L'année 2017 a également permis au Conservatoire d'accueillir l'examen du DEM régional de jazz en partenariat avec les conservatoires de Bourgoin Jallieu, de Villeurbanne et d'Annecy et de proposer une académie franco-arménienne avec le Conservatoire d'Erevan au mois de juillet 2017 (concerts, masterclasses...).

Dans l'attente de la décision de classement de ce nouveau Conservatoire par le ministère de la culture, le pilotage du projet d'établissement continue à se mettre en œuvre en particulier pour le développement de la pratique chorégraphique.

Outre ses activités pédagogiques, le Conservatoire est à l'initiative de nombreux projets artistiques et culturels et initie des partenariats avec de nombreuses structures et associations culturelles du territoire (pas moins de 70 pour cette saison!) (Romans Scènes, Théâtre de la Ville de Valence, Smac La Cordonnerie, LUX scène nationale, le Train-Théâtre, les médiathèques, le Musée, etc.)

Faits marquants

- ▶ Une saison culturelle unique pour le Conservatoire englobant les projets forts, les projets pédagogiques et les restitutions de travaux d'élèves, un orchestre symphonique commun
- ▶ Centenaire Debussy « the french touch » concerts, auditions, conférences (partenariat avec : Romans Scènes, Théâtre de la Ville de Valence, médiathèques de l'Agglo, l'ESISAR, Paroisse St-Émilien, Musaval).
- ▶ Résidence d'Artiste : Jean Luc Oboman Fillon « ou quand le hautbois se met au jazz » (avec la participation des classes de hautbois du CRD Valence Romans, du CRI de Montélimar, du CRC d'Annonay et d'Ardèche musique et danse), concert et création.
- ▶ Résidence d'artiste : Patrick Mathis spécialiste drômois de l'Orgue de Barbarie a développé des projets de création avec les élèves du Conservatoire et des écoles du territoire. Concerts, auditions, conférence et exposition. Création d'un concerto pour Orgue de barbarie et Orchestre symphonique composé par Gilles Colliard.



- ▶ Des journées « portes ouvertes » danse et musique en décembre, mai et juin
- ▶ Mini festival de musique ancienne dans des lieux patrimoniaux.
- ▶ Spectacles des Classes à Horaires Aménagés Danse (autour de la danse traditionnelle).
- ▶ Festival « Micromusic » moment de rencontre autour des musiques numériques, et d'autres domaines artistiques liés (danse, vidéo, scénographie...).
- ▶ Le pôle musique actuelle poursuit ses actions d'élargissement du public notamment avec l'organisation des OFF du festival sur le champ et divers concerts avec le Mistral Palace.
- ▶ Création d'un cursus danse contemporaine.

Perspectives

Action culturelle

- ▶ Continuation de la formation pédagogie de groupe et MAO (musique assistée par ordinateur) pour les enseignants.
- ▶ Ouverture de l'extranet familles et des réinscriptions en ligne.
- ▶ Opéra « Afortunada » composé par Pierre Lordet (avec classes de chœurs et de danse du CRD) en partenariat avec le Train-Théâtre.
- ▶ Travail avec Pierre Jodlowski artiste compositeur en résidence au LUX scène nationale.
- ▶ Concert symphonique.
- ▶ Master class euphonium et tuba.
- ▶ Développer l'utilisation des nouvelles technologies en pédagogie musicale (numérique).
- ▶ Continuer à développer les partenariats avec l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.

Soutien aux initiatives culturelles en milieu rural

L'Agglo coordonne et soutient la manifestation « Chemin de peintres », événement qui propose un circuit découverte sur 15 communes de la Communauté d'agglomération, et qui, en s'appuyant sur plus d'une vingtaine de lieux d'exposition, propose une rencontre avec plus de 250 artistes professionnels et amateurs dans divers champs des arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, dessin et photographie). Cette action culturelle qui favorise la diffusion artistique en milieu rural et permet également de valoriser les sites patrimoniaux des communes participantes a touché plus de 16 338 visiteurs en 2017, soit une augmentation de 6 % de sa fréquentation.

2017 a permis de poursuivre le travail d'élargissement des publics à travers la mise en place d'un partenariat inédit avec l'École Supérieure d'Art et Design Valence Grenoble.

En 2017 : 20% du territoire a été touché par l'action dont 11 communes de moins de 1000 habitants. Perspectives 2018 : élargissement du circuit de la manifestation à deux nouvelles communes.

A travers « Chemin de Peintres... » Valence Romans Agglo s'engage pour la vitalité culturelle du territoire. L'Appel à projets culture & territoires vient compléter ce dispositif en soutenant directement les initiatives des acteurs locaux et en favorisant la diffusion de la culture en milieu rural. Avec une participation de 28% de Valence Romans Agglo, plus de 120 000 euros ont pu être investis par les acteurs culturels à travers l'appel à projets 2017 dont plus de 75% des dépenses liées aux salaires.

Ces deux dispositifs d'action culturelle ont ainsi permis de toucher 70% du territoire en 2017.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

Favoriser le développement économique, la création d'activité et d'emplois sur le territoire en accompagnant les initiatives individuelles et les démarches collectives de nature économique : telle est la mission de la direction Développement économique, du Tourisme et de l'Emploi.

Ces missions s'articulent autour de plusieurs types d'actions :

- ▶ aménager, commercialiser et gérer des parcs d'activités économiques ;
- ▶ accompagner le développement des filières stratégiques telles que les industries créatives et le secteur cuir chaussure qui contribuent à l'attractivité de notre territoire ;
- ▶ promouvoir l'innovation en faveur des entreprises sur le territoire, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ▶ développer une politique ambitieuse en matière de tourisme visant à mettre en exergue et en cohérence l'offre touristique ;
- ▶ améliorer l'adéquation, en matière d'emploi, entre l'offre et la demande afin de permettre un développement économique équilibrant.

Projets phares suivis :

- ▶ Intégration de l'activité du syndicat Mixte Rovaltain dans la compétence Développement économique Valence Romans Agglo et liquidation du syndicat en 2017 ;
- ▶ lancement d'une étude stratégique de développement économique Harmonie 2030 ;
- ▶ transfert des zones d'activités communales à l'intercommunalité dans le cadre de la Loi NOTRe ;
- ▶ gestion de locaux d'entreprises (La Cartoucherie, le Technosite, le Condorcet et Orion) ;
- ▶ gestion d'une base de données des locaux disponibles ;
- ▶ travail spécifique sur deux filières (les industries créatives et la filière cuir maroquinerie) ;
- ▶ structuration et consolidation de réseaux économiques locaux (ERB, CEV et Club Rovaltain) ;
- ▶ transition numérique avec notamment la French Tech dans le cadre de l'alliance « French Tech in the Alps » en lien avec le Pôle numérique, devenu aujourd'hui Moulin digital et le cluster Digital League ;
- ▶ montée en puissance de l'incubateur Généo ;
- ▶ étude de faisabilité pour le projet d'une halte fluviale sur le Rhône.

Mise en œuvre et animation de réseaux d'entreprises

L'Agglo participe à l'animation des réseaux professionnels. Ceux-ci offrent de nombreux avantages : partage d'expériences, mutualisation des coûts ou encore développement international. Les problématiques sont traitées plus efficacement grâce au travail en réseau. Ensemble, les entreprises sont plus fortes et disposent d'une information privilégiée et pertinente, mettent en commun des ressources, acquièrent de nouvelles compétences et accèdent à de nouveaux marchés.

CEV - Collectif des Entreprises du bassin Valentinois

Initié par l'Agglo en 2015, le Collectif des Entreprises du bassin Valentinois (CEV) a été créé en 2016. Cette association rassemble les entreprises valentinoises désireuses de partager leurs expériences et leurs réflexions. À l'heure actuelle, CEV compte 117 entreprises et 7 500 salariés.

Elle a pour mission de créer du lien entre les entreprises, trouver des solutions à des problématiques communes grâce au partage d'expérience, développer l'intelligence collective et la co-vision, déployer une offre de services aux entreprises et à leurs salariés (crèches d'entreprise, restaurants mutualisés, conciergerie, etc), valoriser et promouvoir les entreprises et le territoire.

CEV travaille sur sept grandes thématiques : Attractivité du territoire / Servi
Mutualisation / Echanges professionnels / Animation, communication et relations / Mobilité / Entreprise de demain

ERB - Entreprises Romans Bourg-de-Péage

Née en avril 2011 à l'initiative d'entreprises du bassin romano-péageois, cette association vise à créer et développer un réseau professionnel, mutualiser des solutions à des problématiques communes, bénéficier d'une offre de services (pour leur entreprise et leurs salariés) et partager des expériences. Elle compte 126 entreprises adhérentes, 6 000 salariés et s'adresse aux TPE, aux PME, aux grands groupes, aux artisans, aux industriels ou aux entreprises de services. ERB travaille également sur cinq grandes thématiques : Offre de services / Achats / Echanges professionnels / Animation et communication / Crèches.

Club Rovaltain

L'association le Club Rovaltain, créée en 2011, regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises et d'organisations situées sur Rovaltain soit 2 100 salariés - pôle d'excellence et d'innovation autour des valeurs : dynamisme, partage, convivialité, solidarité et coopération.

Elle poursuit trois objectifs principaux :

- ▶ Créer du lien entre les entreprises de Rovaltain,
- ▶ Développer des actions à destination des dirigeants, salariés et collaborateurs de ces entreprises, en réponse à leurs besoins.
- ▶ Promouvoir une qualité de vie au travail sur le parc d'activités.

Le Club travaille sur 6 thématiques : Ressources Humaines / Finance / Sport / communication / Convivialité / services aux entreprises.

Club des entreprises Leaders

Deux fois par an, les entreprises de plus de 100 salariés, au nombre de 100 sur le territoire, sont réunies en présence de Nicolas Daragon, Président de l'Agglo, Jacques Bonnemayre, Vice-président Développement économique, et Marie-Hélène Thoraval, Vice-présidente Attractivité.

L'occasion de mieux connaître la conjoncture économique locale, de mieux appréhender les besoins de ces entreprises et de nouer avec elles des relations privilégiées.

Innovation et entrepreneuriat

L'incubateur Geneo

Pour sa 3^e année d'existence, l'incubateur GENE0, dont l'objectif est de favoriser l'émergence et l'ancrage de projets innovants sur le territoire, a poursuivi le développement de ses activités au sein des locaux du Technosite. Grâce au travail effectué en matière de communication (site internet et plaquette), GENE0 est aujourd'hui un acteur clé dans l'accompagnement des projets en « anté création ».

En 2017, 13 projets nouveaux sont entrés dans le dispositif « Généo » pour bénéficier d'un accompagnement adapté et personnalisé, renouvelé chaque trimestre en fonction des résultats obtenus par le porteur dans sa démarche d'incubation.

L'AMI Territoire d'innovation de grande ambition (TIGA)

Valence Romans Agglo et le Groupe Archer ont décidé de relver ensemble le défi d'une candidature à cet important Appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Etat. Il s'agit de favoriser l'entrepreneuriat basé sur le concept de « Start up de territoire », résultat attendu début 2018.

French Tech in the Alps

Depuis 2016, l'Agglo est labélisée « French Tech » dans le cadre de l'alliance French Tech in the Alps. Au côté du Moulin Digital, Elle participe activement à la structuration de cet écosystème d'entreprises innovantes pour travailler sur les thématiques de l'accélération, des talents ou encore des salons professionnels.

Chiffres clés

Les parcs d'activité à vocation économique

Nombre de m² vendus :

283 413 m²

Nombre de lots vendus : **15**

Emplois créés ou maintenus sur les 3 prochaines années :

+ de 600



Pôle Territorial de Coopération économique

La dynamique « Start Up de Territoire » lancée en 2016 dans le cadre de du Pôle Territorial de Coopération Economique a fait l'objet d'une deuxième soirée en 2017 dans les locaux de l'entreprise Archer et a réuni à nouveau plus de 200 personnes venus d'horizons les plus divers. A la suite de ces deux soirées (2016 et 2017), une dizaine de groupes de travail se sont constitués afin de faire émerger différents projets de start up bénéficiant d'un accompagnement individuel et collectif et répondant aux défis de réponse à la demande sociale locale et à l'impératif de création d'activités et d'emplois nouveaux. Parmi ces projets, on peut citer la Cité du Cuir et de la Chaussure, Invent'R (réemploi des matériaux du bâtiment), Conserverie mobile, l'Increvable (machine à laver durable), Ma bouteille s'appelle « reviens » (lavage en circuit court de bouteilles consignées), Pôle santé (sur les thérapies alternatives), Up Cycle Shoes (fabrication d'un sneaker en matériaux recyclés), Voisiwatt (coopérative de toits solaires)...

Archimède

A la suite de la mise en place du réseau Archimède dont le pilotage a été confié à la CCI et pour lequel l'Agglo est pleinement partie prenante, quatre auditions collectives se sont tenues en 2017 (We Give, E-Bal, Social Dream, SAEBTP), au cours desquelles les porteurs de projets étaient invités à « pitcher » leur projet devant l'ensemble des structures locales d'accompagnement, afin de bénéficier de leurs préconisations et recommandations bienveillantes. Ce dispositif vise à mieux orienter les porteurs de projet et leur faire ainsi gagner du temps dans leur processus de création d'entreprise.

Présence au salon international de l'immobilier d'entreprises

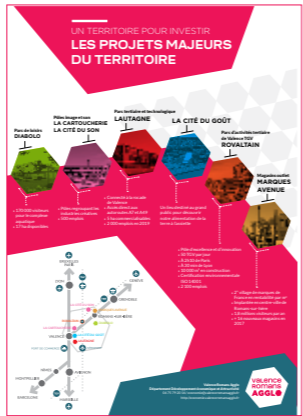
Le SIMI est un salon de l'immobilier d'entreprises qui réunit chaque année les principaux opérateurs de bureaux, entrepôts, locaux d'activités et commerces en France.

La seizième édition a rassemblé 460 exposants et plus de 30 000 visiteurs (+7 % de fréquentation). Il constitue une occasion privilégiée d'établir des contacts commerciaux et des partenariats avec des promoteurs, investisseurs, et commercialisateurs.

Pour l'édition 2017, le SIMI s'est déroulé les 6, 7, 8 décembre au Palais des Congrès de Paris. 8^e participation pour Valence Romans Agglo.

L'Agglo a proposé des offres d'implantation et d'investissement diversifiés autour du parc d'activités premium de Rovaltain – Pôle d'excellence et d'innovation, des produits tertiaires du Parc de Lautagne à Valence, des produits logistiques du Parc de La Motte à Valence ainsi que le Parc de loisirs DIABOLO sur la commune de Bourg-de-Péage. Le budget consacré par la collectivité pour l'édition 2017 est de 45 878€ TTC.

Une conférence sur les implantations et les projets logistiques à Valence Sud ainsi que sur les aménagements du parvis de la gare Valence TGV ont réunis plus de 50 personnes sur stand. Au total, 34 rendez-vous ont été organisés en présence des élus et 70 cartes de visites (contacts qualifiés) ont été recueillies au cours des 3 jours du salon.



Emploi

Le Marché des emplois 2017 : Cette manifestation organisée chaque année en collaboration avec les acteurs locaux s'avère devenir un évènement attendu d'une part par les publics, mais aussi par les employeurs.

On constate une nette progression des stands en 2017, à savoir 128 stands, dont 113 entreprises (+ 41 employeurs par rapport à 2016), pour près de 3 000 offres d'emplois.

2613 visiteurs ont pu être comptabilisés.

Les Trophées de l'entreprise 2017 : 7^e édition

Valence Romans Agglo a organisé pour la 7^e édition les Trophées de l'entreprise, concours qui vise à promouvoir les projets innovants ou les démarches remarquables mises en œuvre par les entreprises du territoire. L'Agglo fédère autour d'elle 12 partenaires qui participent à la diffusion de l'information auprès des entreprises, au financement du concours et qui apportent également des dotations (conseils et accompagnements, communication, adhésion gratuite aux réseaux professionnels).



- 42 entreprises ont déposé un dossier pour cette édition :
- ▶ 7 dans la catégorie Innovation technologique
 - ▶ 6 dans la catégorie Innovation managériale et emploi
 - ▶ 17 dans la catégorie Développement Durable et/ou Made in France
 - ▶ 12 dans la catégorie Image et numérique
- Le jury de professionnels a primé :
- ▶ Logelis pour la création du monomur tout-en-un isolant et structural – Logipanel®, dans la catégorie Innovation technologique,
 - ▶ Teamto pour la création de l'Ecole Cartoucherie Animation Solidaire, dans la catégorie Innovation managériale et emploi,
 - ▶ Insoft pour la création de la chaussure tricotée Ector, dans la catégorie Développement Durable et/ou Made in France,
 - ▶ IPM France pour ses solutions de bornes tactiles, dans la catégorie Image et numérique.

Pour le vote du Trophée Coup de Cœur, c'est finalement C'Pro qui a été élu le soir de la cérémonie de remise des prix. Plus de 400 personnes, chefs d'entreprises, collaborateur, partenaires, journalistes et institutionnels étaient présents à cette cérémonie qui récompense l'innovation de nos entreprises.

Le Trophée des lycéens et des étudiants marque la dernière étape des Trophées de l'entreprise. Ce dernier est décerné par un jury composé d'élèves de plusieurs établissements scolaires, notamment l'Institut Notre Dame, le Lycée du Dauphiné, le Lycée du Valentin et l'EGC.

Pour la première fois, ce trophée a été élargi aux formations supérieures. Au total, près de 90 élèves ont participé à ce projet. Secobois, sélectionné aux côtés de Social Dream et du Point D, a remporté le premier Trophées des lycéens et des étudiants.

Les projets économiques structurants

Halte fluviale

Après avoir vérifié la pertinence de l'implantation d'une halte fluviale sur la Ville de Valence lors d'une étude de faisabilité réalisée en 2016, un maître d'œuvre a été choisi pour mener à bien les études pour la réalisation d'un ouvrage permettant l'accostage et le débarquement des touristes croisiéristes naviguant sur le Rhône (115 000 passagers sur la saison), dans la perspective de l'ouverture à l'horizon 2020 d'une cité de la gastronomie, future destination touristique majeure pour Valence et sa région.

Cet ouvrage consiste en l'implantation d'un système d'amarrage constitué de ducs d'albe dans le fleuve permettant l'accostage des paquebots grâce à la mise en place de pontons, passerelles, accessoires et services permettant l'accueil des bateaux et des touristes. Il sera réalisé par l'Agglo dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée par la CNR.

Le projet fera l'objet d'une présentation aux armateurs dans le courant de l'année 2018 pour approbation avant le lancement des travaux prévu fin 2018 pour une livraison de l'ouvrage en 2019.

Nouveau Parc expo et de congrès de Valence

L'année 2017 a permis de définir les contours du programme fonctionnel qui vise à réhabiliter le tènement actuel en vue d'améliorer sa capacité d'accueil des évènements, son esthétique et son lien à la ville, en vue d'une consultation des entreprises en 2018..

Foire de Romans

Une étude d'implantation a été menée sur un terrain de la ZAE des Chasses en 2017, faisabilité non validée par l'association qui porte le projet.

La Cartoucherie

La création d'un parc au sein du pôle économique de cinéma d'animation lui confère une dimension de Campus de l'image. 2017 a permis la finalisation du programme et le choix de l'architecte paysagiste qui sera en charge du projet dont la livraison est prévue début 2020.

Enseignement supérieur

Après Lyon, Grenoble, St-Étienne, Chambéry et Clermont-Ferrand, Valence Romans Agglo a mis en place l'antenne valentinoise « Jeunes Ambassadeurs » en adhérent à l'association « Jeunes Ambassadeurs » de la Région Auvergne Rhône-Alpes, issue de la Chambre de Commerce de Lyon, qui développe depuis 1999 un programme d'actions visant à créer des liens durables entre les étudiants étrangers de haut niveau et les dirigeants d'entreprises rhône-alpins au travers du parrainage de jeunes étudiants étrangers par les décideurs économiques locaux.

L'objectif est de favoriser le rayonnement international de notre ville universitaire en proposant aux étudiants étrangers poursuivant leurs études à Valence un parrainage par des chefs d'entreprises locaux afin de leur faire découvrir de façon privilégiée toute la richesse de notre territoire.

La première promotion a été lancée à la rentrée 2017 avec un groupe de 6 étudiants étrangers parrainés par les entreprises Thalès, IXEUS, SKF Aerospace, Markem Imaje, Nivon.

Tourisme

Installé depuis plus de 10 ans sur les nouveaux boulevards, l'Office de tourisme de Valence a fait l'objet d'un relooking complet pour mieux coller à l'évolution des modes de consommation touristiques en proposant un lieu plus convivial, plus ergonomique, plus interactif. L'ensemble de ces réaménagements a été mené par l'Office, avec la participation active de son personnel et sous la maîtrise d'œuvre de OSSI Design.

Par ailleurs, le camion aménagé en « OT mobile » et destiné à la promotion touristique connaît un succès grandissant. Il permet en effet d'aller à la rencontre des clientèles directement sur les lieux stratégiques de forte fréquentation touristique et de participer aux événements marquants du territoire.

Valence Romans Agglo a décidé de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoire d'Excellence Pleine Nature Auvergne Rhône-Alpes » lancé par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Cette candidature découle du travail d'élaboration et de concertation mené en 2016 avec l'ensemble des acteurs du tourisme et résumé dans son livre blanc du tourisme présenté en Conseil communautaire au mois de juin 2017. Si elle est retenue, cette candidature permettra à Valence Romans Agglo, d'une part, de capitaliser sur l'ensemble des projets d'initiative publique ou privée en matière de « nature, itinérance et écotourisme » en structurant mieux cette offre et l'ensemble de ses acteurs et, d'autre part, de concrétiser la mise en tourisme et la mise en marché de cette filière.

La nouvelle Agence Régionale de Développement Touristique Auvergne Rhône-Alpes Tourisme a été mise en place en 2017. Elle est présidée par le vice-président au Tourisme et au Thermalisme de la Région, Nicolas DARAGON. C'est Magda COLLOREDO-BERTRAND, vice-présidente chargée du Tourisme et du Patrimoine à Valence Romans Agglo qui a été élue au Conseil d'Administration de l'agence régionale pour représenter notre territoire.



QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Développement agricole et forestier

En tant qu'acteur incontournable de l'aménagement et du développement territorial, Valence Romans Agglo s'est dotée d'une politique et de moyens pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement rural, en lien avec ses partenaires et acteurs locaux. Cet engagement s'est traduit par la mise en place d'une stratégie de Développement Agricole et Forestier (DAF) pour la période 2016-2020, en y associant très largement les acteurs locaux investis dans ces domaines.

2016 a permis de co-construire cette stratégie et abouti à l'émergence d'une Charte multipartenariale 2016-2020 signée le 29 avril 2016, avec une vingtaine de partenaires locaux.

2017 a permis la consolidation de la mise en œuvre des actions.

Cette Charte reflète une vision commune du développement agricole et forestier entre Valence Romans Agglo et les acteurs locaux signataires. Un plan d'action ambitieux et transversal en découle et va se mettre en place jusqu'en 2020 avec les partenaires signataires ou associés et tous les acteurs concernés de près ou de loin par les thématiques abordées au fur et à mesure. Elle s'appuie sur 3 grandes ambitions :

- ▶ Ambition 1 : Renforcer la place de l'activité agricole et forestière dans le développement local et l'économie de proximité,
- ▶ Ambition 2 : Renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire,
- ▶ Ambition 3 Renforcer la protection de la ressource en eau et favoriser l'innovation en faveur de la qualité environnementale.

En parallèle, les actions concrètes se sont poursuivies :

- ▶ Soutien et impulsion en faveur des débouchés locaux de qualité : les circuits courts : élaboration du guide des circuits courts, accompagnement des communes sur les marchés de plein vent, soutien à l'émergence d'initiatives (PVC du Lycée horticole...), réflexion sur le besoin d'outils de transformation alimentaire locale avec les porteurs de projets locaux...
- ▶ Développement forestier : rendu d'étude permettant de mieux connaître l'état des espaces boisés du territoire et les enjeux à approfondir, élaboration d'un plan d'actions 2017-2018 et conventions avec des partenaires locaux experts pour la mise en œuvre...
- ▶ Impulsion des pratiques environnementales : poursuite des actions d'accompagnement dans le cadre du programme Bio&eau, lancement d'un marché public d'impulsion et d'accompagnement en matière d'agriculture bio et pratiques innovantes 2017-2018...
- ▶ Action foncière : aide à l'installation avec un dispositif Espace Test agricole sur la zone des Teppes à Romans.

Préservation de la qualité de l'eau

Contrat d'Agglomération :

Signature en février 2017 du contrat d'agglomération entre l'Agence de l'Eau et l'Agglo pour la période 2017-2018. 41 actions sont développées pour un montant de dépenses de 11 millions d'euros HT. Les aides de l'Agence de l'Eau s'élèveront à 4 millions d'euros. Elles concernent essentiellement la préservation de la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

L'observatoire de l'eau :

L'observatoire de l'eau est une action du contrat d'Agglomération. Il est en place depuis 2016. Il se compose d'environ 80 points de suivi (eau superficielle et eau souterraine) qui sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglo. Quatre campagnes de prélèvement et d'analyse sont réalisées annuellement. Ces prélèvements permettent de visualiser la qualité globale de l'eau. De plus l'observatoire de l'eau permet de centraliser et diffuser les données auprès de différents publics afin d'orienter les différentes actions (assainissement, agriculture,...) de l'Agglo.

Captages prioritaires :

L'année 2017 est marquée par la signature d'un marché de prestation avec la Chambre d'Agriculture 26 et l'association Agribiodrôme. Ce marché permet d'enclencher des actions d'accompagnement technique pour les agriculteurs souhaitant évoluer vers des pratiques moins impactantes pour la ressource en eau.

En parallèle plusieurs communes du territoire ont encore pu bénéficier d'un accompagnement technique pour leur passage au « zéro pesticide » (devenu obligatoire à l'échelle nationale au 1^{er} janvier 2017). Dans ce cadre un cycle de formation a pu être proposé aux agents des communes sur l'entretien durable des espaces verts sans pesticide. Cette formation a été organisée en partenariat avec le CNFPT.

Pour rappel le territoire de l'Agglo comptabilise 7 captages prioritaires : le captage des Couleures à Valence, le captage des Tromparents à Beaumont-lès-Valence, le captage des Combeaux à Bourg-lès-Valence, les captages Etournelles, Tricot et Jabelins à Romans-sur-Isère et le captage de l'Ecançière à Eymeux. La préservation de ces captages est un enjeu majeur pour l'alimentation en eau potable du territoire.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Cette compétence a été étendue à l'ensemble du territoire dès 2016.

Suite à la dissolution des syndicats de rivières (Barberolle en 2016, Véore et Châlon/Savasse en 2017), la compétence est maintenant gérée en direct par l'Agglo.

L'année 2017 aura donc été particulièrement marquée par la réorganisation des services en 2 unités : une « unité Rhône » pour la gestion des cours d'eau affluents du Rhône (bassins versants de la Véore et de la Barberolle), et une « unité Isère » pour la gestion des cours d'eau affluents rives droite et gauche de l'Isère (la Joyeuse, le Chalon, la Savasse, et le Charlieu pour les plus importants). A la place des anciens syndicats, trois groupes de travail ont été mis en place avec des représentants élus des communes des bassins versants.

L'entretien des cours d'eau s'est ainsi poursuivi sur les différents bassins versants maintenant gérés par l'Agglo par l'intervention en interne des deux équipes rivières complétée par des prestataires extérieurs (insertion et entreprises). En 2017, les dossiers de déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien des cours d'eau et/ou la gestion des atterrissements ont été finalisés au niveau des deux unités (enquêtes publiques prévues au printemps 2018).

Les principales actions menées en 2017 sont :

- ▶ Sur le territoire de l'unité Rhône :
 - La finalisation de l'étude géotechnique et du plan de gestion de la végétation du barrage des Couleures,
 - Le lancement d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la définition du programme d'aménagement du bassin versant de la Barberolle,
 - La poursuite de l'étude pour la restauration morphologique de l'Ozon et l'évaluation d'aménagements hydrauliques complémentaires de protection contre les crues,
 - Le dépôt des dossiers réglementaires en vue des travaux de restauration de la continuité sur le Guimand,
 - La poursuite de la réalisation partagée et concertée du plan de gestion pour la restauration des fonctionnalités naturelles de la zone humide de la Véore.
 - La poursuite des actions du Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI) Véore Barberolle avec notamment le lancement la démarche ALABRI sur la réduction de la vulnérabilité, la suite des études sur les digues de la Véore (Beaumont, Etoile), la mise en place de formations sur la gestion de crise auprès des élus, la réalisation d'une enquête sur la perception du risque inondation auprès des habitants du territoire,

Sur le territoire de l'unité Isère :

- ▶ La validation du PAPI Joyeuse (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) et sa signature définitive au 13 octobre 2017.
- ▶ Le lancement d'une démarche amiable d'échange foncier (ECIR) sur les communes du bassin versant de la Joyeuse (Cabinet SINTEGRA) dans la perspective de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Joyeuse.

- ▶ L'achèvement du Contrat de rivière Joyeuse, Chalon et Savasse et la rédaction du cahier des charges pour l'étude bilan.
- ▶ L'adhésion de l'Agglo à l'association du bassin versant de l'Isère qui préfigure un futur Etablissement public territorial de bassin.
- ▶ L'entretien d'un nouveau territoire en rive gauche de l'Isère, 16km de cours d'eau sont concernés sur le Charlieu, la Lotte et le Bessey.
- ▶ La lutte contre la renouée du Japon (plante invasive) avec la réalisation de travaux en rive gauche sur les communes de Chatuzange et de Rochefort Samson.

Gestion, entretien et valorisation des sentiers de randonnée

En 2017, ce sont environ 500 kms de sentiers qui ont été créés et/ou entretenus (débroussaillage, élagage léger, balisage et petits travaux).
 La réédition du topoguide « la Drôme des Collines... à Pied® » est en cours, avec 12 itinéraires mis à jour en 2017 : sortie au printemps 2018.
 Le projet de création de topoguide, en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée, sur la plaine de Valence et les Monts du Matin avance également à grands pas : une vingtaine de nouveaux itinéraires y figurera. Sa parution est prévue au printemps 2019.
 Une formation sur la pérennisation des sports de nature.
 Un projet de sentier d'interprétation à Barbières.

Protection de la biodiversité

- ▶ Animation du site Natura 2000 des Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère (protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences...).
- ▶ Animation d'un programme de plantation de haies.
- ▶ Accompagnement des communes dans la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces communaux par la réalisation de Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).
- ▶ Lancement du projet d'observatoire de la biodiversité : animations grand public, ateliers nichoirs, inventaires naturalistes...
- ▶ Participation au programme départemental de lutte contre le frelon asiatique (prise en charge du coût de destruction des nids).

Bruit et environnement

Résorption des Points Noirs du Bruit (PNB) sur Valence et Bourg les Valence :
 ▶ Dossier terminé fin 2017 (convention de l'ADEME) : au total, 193 diagnostics mixtes réalisés. 152 logements traités sur l'ensemble de l'opération dont 83 logements à caractère social (75 logements du parc public et 8 logements d'un foyer SONACOTRA). Le coût de l'opération est évalué à 676 976,59 € au vu de l'état récapitulatif des dépenses réalisées. Cette somme est légèrement supérieure à l'acompte de 655 070,40 € encaissé par Valence Romans Agglo et représentant 30% de la subvention allouée par l'ADEME.

Pour rappel :
 L'objectif de ce programme était d'améliorer le confort des habitants dans les secteurs exposés par des bruits routiers et de résorber les points noirs du bruit, en tenant compte de la problématique thermique et de ventilation des habitations concernées et si besoin, la sécurité liée au gaz.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018
 Reçu en préfecture le 16/10/2018
 Affiché le 16/10/2018
 ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE.ec

Les études et travaux de résorption des PNB étaient financés à 80% par l'Agglo.
 L'agglo a participé aux études acoustiques et thermiques à hauteur de 20%, le solde des travaux d'isolation phonique restant à la charge des propriétaires des logements concernés (soit 20%).
 L'ADIL26 avait pour objectif d'accompagner les propriétaires dans l'aboutissement de leur projet et en sus, d'informer les intéressés sur la situation thermique de leur logement et préconisations d'améliorations pour diminuer la consommation d'énergie.

Surveillance de la qualité de l'air atmosphérique

- A - Surveillance de la qualité de l'air atmosphérique par ATMO AuRA :**
- ▶ Valence Romans Agglo adhère à l'association ATMO Auvergne Rhône Alpes (fusion des 2 associations régionales de surveillance depuis juin 2016), association qui a pour but de surveiller la qualité de l'air Atmosphérique et de tenir en alerte les autorités lorsque les seuils de pollution sont dépassés.
 - ▶ En juin 2016, la limitation de vitesse a été abaissée de 20 km/h sur une portion de l'A7 et de la LACRA, à hauteur de Valence pour une phase expérimentale d'un an. Cette disposition s'est prolongée sur 2017 dans l'attente des résultats de l'évaluation circonstanciée de la qualité de l'air par l'association Atmo AuRA dans le cadre d'une convention. Cette étude devrait s'achever en juin 2018.
 - ▶ Le PCET devient PCAET (Plan Climat Energie Air Territoire) qui permet de définir des zones sensibles en terme de Qualité de l'air (voir PCAET – dossier de Julien VYE)
 - ▶ Partenariat avec Atmo AuRA.

- B - Surveillance de la radioactivité par la Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité (CRIIRAD) :**
- ▶ Poursuite du partenariat CRIIRAD et Agglo, pour le contrôle indépendant de la radioactivité atmosphérique.
 - ▶ 2 balises de surveillance sur Valence et Romans.

Lutte contre l'ambrosie

Dans le cadre du programme de lutte contre l'ambrosie, Valence Romans Agglo a relancé en 2017, une opération d'animation et de coordination à l'échelle des 56 communes pour essayer d'enrayer ce fléau de santé publique. L'Agglo a fait le choix de continuer à externaliser la prestation en confiant la mission à un bureau d'études afin, notamment, d'accompagner les référents communaux dans leur mission sur la pleine période de développement de la plante. Sur 44 communes accompagnées, 11 865 ha infestées ont été repérés.



Sensibilisation scolaire à l'environnement

Pour la 14^e année, l'Agglo a lancé la campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement à l'échelle des 56 communes.
 Cette sensibilisation est ouverte aux écoles élémentaires publiques et privées. Cinq thématiques sont développées, à savoir, la forêt, l'eau/rivière, l'agriculture durable et l'alimentation, la transition énergétique et la biodiversité. Un nouveau sujet a été abordé, celui de l'ambrosie avec un outil pédagogique adapté : « Captain Allergo ».
 Pour l'année scolaire 2017/2018, 65 classes se sont inscrites.

Assainissement

La compétence Assainissement de la Communauté d'Agglomération recouvre au 1^{er} janvier 2017 les 3 missions suivantes :

- ▶ l'assainissement collectif des eaux usées avec la collecte et le traitement des eaux usées. 49 communes sur les 51 communes où la compétence assainissement collectif était exercée par l'Agglo en 2017 disposent d'un service public de l'assainissement collectif.
- ▶ la gestion des eaux pluviales urbaines (51 communes) : collecte et traitement des eaux pluviales des zones urbanisées,
- ▶ l'assainissement non collectif (56 communes) avec près de 13000 installations individuelles.

La compétence assainissement collectif et gestion des eaux pluviales sera exercée sur tout le territoire en 2018 avec les transferts des 5 communes de l'ex Communauté de communes de la Raye.

L'assainissement collectif représentait fin 2017 :

- ▶ 79 922 abonnés,
- ▶ 1163 km de réseaux d'assainissement, dont 698 km de réseaux d'eaux usées, 466 km de réseaux unitaires, et 9 bassins d'orage,
- ▶ 81 entreprises autorisées à rejeter dans les réseaux d'assainissement (dont 62 conventionnées), pour lesquelles il faut gérer la collecte et le traitement des eaux usées,
- ▶ 36 stations d'épuration, de capacité allant de 50 EH pour la plus petite (Ourches) à 174 000 EH pour la plus importante (Valence).

La gestion des eaux pluviales représentait fin 2017 :

- ▶ 383 km de réseaux d'eaux pluviales strictes,
- ▶ 38 bassins de gestion des eaux pluviales
- ▶ 3188 puits d'infiltration

Le Service public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé avec une équipe de 5 techniciens du contrôle et de l'assistance aux usagers du service comprenant :

- ▶ le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes, notamment lors des ventes des biens immobiliers,
- ▶ le contrôle de conception des installations neuves ou à réhabiliter, document indispensable pour l'instruction des permis de construire,
- ▶ le contrôle de la bonne réalisation des installations.

Faits marquants en 2017 :

- ▶ l'approbation par l'Agglo de la mise en œuvre d'une unité de méthanisation des boues des stations de traitement des eaux usées avec la réinjection du biogaz produit dans le réseau de gaz de ville. Cela se traduira par la construction d'une unité de digestion des boues sur la station de traitement des eaux usées de Valence.
- ▶ le lancement de la consultation du futur contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation des stations de traitement des eaux usées de Valence et de Portes-lès-Valence, avec en option la construction d'une unité de méthanisation des boues. Ce nouveau contrat rentrera en vigueur le 1er/10/2018.
- ▶ la passation d'un nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation du système d'assainissement de Romans (10 communes raccordées à la station de traitement des eaux usées de Romans) avec la société VEOLIA pour une durée de 12 années à compter du 1er janvier 2018, avec notamment une pa
- ▶ le vote de tarifs de la redevance assainissement collectif pour l'année 2018 pour 49 communes, avec la troisième année de lissage à la hausse pour les abonnés sous le tarif cible provisoire de 1,16 € HT le m³ et de 19 € de part de fixe. L'objectif est qu'en 2020 tous les abonnés du service public d'assainissement collectif de l'Agglo se voient appliquer le même tarif.

- ▶ la signature le 22 septembre à la Métropole du Grand Lyon par l'Agglo des principes des territoires Eau-Responsables de l'IWA (International Water Association).

Principales réalisations en 2017

Le montant total d'études et de travaux s'est élevé en 2017 à un total de 6,8 M d'€ :

- ▶ 4,6 M€ HT en Assainissement (54 % de réalisation)
- ▶ 2,2 M€ TTC en gestion des eaux pluviales strictes (54 % de réalisation)

Les études se sont poursuivies en 2017 pour :

- ▶ la gestion des eaux pluviales du bourg de la commune d'Alixan,
- ▶ la gestion du temps de pluie sur la commune de Clérieux,
- ▶ l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement pour les communes de Romans et de Mours,
- ▶ la réhabilitation du poste de refoulement de Marcel Champion sur la commune de Portes-lès-Valence,
- ▶ les reconnaissances géotechniques pour le renforcement du poste de pompage de l'Épervière à Valence,
- ▶ la déconnexion des eaux pluviales avenue de Verdun et quartier du Polygone à Valence,
- ▶ la finalisation du schéma directeur d'assainissement de la ville de Bourg-lès-Valence,
- ▶ la comparaison des scénarios de mise aux normes du système d'assainissement de Valence (7 communes raccordées à la station de traitement des eaux usées de Valence),
- ▶ la construction d'un bassin d'orage enterré de 7000 m³ au droit du lycée Camille Vernet à Valence,
- ▶ la création des réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales à Valence,

Les travaux suivants ont démarré ou se sont poursuivis en 2017 :

- ▶ la création d'un réseau d'assainissement ZAC de Moraye à Beaumont-lès-Valence,
- ▶ l'extension du réseau boulevard Alpes Provence, rue du Vercors à Bourg-de-Péage,
- ▶ l'extension du réseau d'assainissement impasses Chénier et Daudet à Bourg-de-Péage,
- ▶ la réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Eymeux.
- ▶ l'agrandissement d'un bassin de gestion des eaux pluviales à Génissieux,
- ▶ la réhabilitation du réseau d'assainissement Avenue de Provence à Montélier,
- ▶ l'extension du réseau d'assainissement chemin des Clapiers à Mours-Saint-Eusèbe,
- ▶ la gestion des eaux pluviales rue Jean Rostand à Portes-lès-Valence,
- ▶ l'extension du réseau et la gestion des eaux pluviales rue Rosa Park à Romans,
- ▶ la gestion des eaux pluviales rue H. Rodet et Chantecigale à Romans,
- ▶ la gestion des eaux pluviales rue Diodore Rahoult à Romans,
- ▶ la reprise partielle du filtre planté de roseaux à Saint-Vincent-la-Commanderie,
- ▶ la reprise de branchements rue Pont du Gât à Valence,
- ▶ la gestion des eaux pluviales rue des Mourettes à Valence,
- ▶ la gestion des eaux pluviales rue Barbu à Valence,
- ▶ le dévoiement de réseaux rue Chateaubriand à Valence,
- ▶ la réhabilitation des branchements avenue Pierre Sémard à Valence,

Gestion des déchets

Arrivée du Tour de France à Romans-sur-Isère

Une centaine de bacs de tri a été déployée à cette occasion. Grâce notamment aux 8 agents de la direction Gestion des déchets 3,2 tonnes d'emballages recyclables ont été collectés. Dans le même temps, environ 4 tonnes d'Ordures Ménagères (OM) ont été produites.

Chiffres clés

ZOOM sur l'activité de la RÉGIE D'EXPLOITATION (8 communes) :

- ▶ **70 km** de réseaux curés (en 2017, les 7 communes raccordés à la station d'épuration de Valence et la commune de Portes-lès-Valence),
- ▶ **547** demandes d'interventions traitées.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le SPANC a réalisé plus

de **1 040** contrôles dont :

- ▶ 299 diagnostics de bon fonctionnement d'installations existantes,
- ▶ 323 diagnostics de bon fonctionnement dans le cadre de vente d'habitations,
- ▶ 245 vérifications de projets de conception de nouvelles installations ou d'installations à réhabiliter,
- ▶ 173 vérifications de la bonne réalisation des travaux de mise en place d'installations.
- ▶ Instruction de 29 dossiers de réhabilitation d'installations individuelles, qui ont bénéficié d'une subvention forfaitaire de 3000 €.

Avis sur les permis

2 308 avis délivrés par la direction de l'Assainissement dans le cadre de l'instruction des permis de construire pour les 51 communes,

Travaux

- ▶ **104** nouveaux branchements d'assainissement réalisés par la Direction de l'Assainissement,
- ▶ **62** interventions de travaux ponctuels sur les réseaux par la Direction de l'assainissement (reprise d'un regard, d'un branchement...)
- ▶ Nombre de Commissions Assainissement : **4**
- ▶ Nombre d'appels téléphoniques répondus : **10600**
- ▶ **6,8 M €** d'études et de travaux réalisés.

Chiffres clés

124 569 tonnes de déchets collectés, soit 589 kg/habitant, dont :

- ▶ 53 911 tonnes d'ordures ménagères ;
- ▶ 1 790 tonnes de flaconnages plastiques, briques alimentaires et emballages alimentaires métalliques ;
- ▶ 6 876 tonnes de papiers et cartonnages ;
- ▶ 5 890 tonnes de verre ;
- ▶ 56 101 tonnes de déchets issus des 13 déchèteries du territoire, valorisées à 79 %.

160 composteurs individuels vendus et 7 mis à disposition gratuitement (écoles, associations...).

Réemploi :

35 tonnes collectées dans les 3 conteneurs de réemploi, présents sur les déchèteries de Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère, et Valence/Portes-lès-Valence.

197 tonnes de textiles, linges et chaussures collectées via les conteneurs gérés par la Communauté d'agglomération.

74 évènements dotés en matériel pour le tri de leurs déchets, soit **27** tonnes de déchets recyclables détournés des ordures ménagères.

26 828 345 € de dépenses de fonctionnement, répartis comme suit :

- ▶ **53 %** pour la compétence collecte,
- ▶ **47 %** reversés au SYTRAD, pour la compétence traitement.

501 444 € de dépenses d'investissement, répartis en :

- ▶ **46 %** d'achats de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et du tri,
- ▶ **20 %** de travaux au sein des déchèteries,
- ▶ **18 %** de construction de la déchèterie de Valence Le Haut,
- ▶ **16 %** d'achats d'équipements de véhicules de collectes.

Le principal mode de financement du service est la TEOM et la REOM. Le montant perçu en 2017 a été de **23 028 968 €**, couvrant ainsi **88 %** des dépenses de fonctionnement. Les autres recettes proviennent notamment de la perception de la redevance spéciale, de la revente des matériaux et des soutiens des éco-organismes.

Nouveaux visuels sur l'ensemble des camions de collecte



Poursuite de l'harmonisation et de l'optimisation du service de collecte des OM

Ce travail d'optimisation a été poursuivi en 2017 sur Romans-sur-Isère. Ainsi depuis le 4 septembre la fréquence de collecte du centre-ville a été réduite de 6 à 3 passages par semaine (3 000 hab) et celle de la zone rurale de 2 à 1 passage par semaine (1 700 hab).

Application de la « Redevance Spéciale » sur l'intégralité du territoire

Sont concernées les entreprises produisant un volume d'ordures ménagères compris entre 2 et 10 m³ (hors collecte sélective). Au 31 décembre 2017, 85 entreprises ont signé une convention « RS » avec l'Agglo. La « RS » a généré en 2017 une recette de 460 000 €.

Ventes exceptionnelles de bacs OM normalisés

Considérant la présence importante de bacs ne répondant pas à la norme NF-EN 840-1 à 840-6, ainsi que de nombreux déchets présentés à la collecte en sacs, l'Agglo a décidé d'organiser des opérations de vente de bacs à prix coûtant. Ces opérations ont rencontré un franc succès avec environ 750 bacs vendus lors des ventes organisées sur Montélier, Beaumont-lès-Valence et Chabeuil.

Ouverture du nouveau local gardien de la déchèterie de Valence le Haut

Suite à la mise en place de la vidéosurveillance, un nouveau local gardien a pu être aménagé sur la déchèterie de Valence le Haut. Cet équipement vient remplacer le camping-car qui depuis 2006 faisait office de local et permet d'offrir au personnel de gardiennage des conditions de travail adaptées.

Maintien des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le mode de financement principal de la gestion des déchets est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En 2017, il a été décidé de maintenir les 5 taux en vigueur, compris entre 8,05 et 9 % en fonction des secteurs.

HABITAT et aménagement foncier

Urbanisme

1/Aménagement de l'espace communautaire

Accompagnement des communes pour l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme :
2017 : 17 réunions liées à des procédures de révision/modification des Plans locaux d'urbanisme des communes de l'agglomération (Personne Publique Associées)

Aménagement communautaire des ZA :

Suivi des études pour le service économie :

- ▶ Expérimentation de diagnostic agricole complémentaire au PLU (Montvendre). Définition de la mission et lancement du marché,
- ▶ Diagnostic foncier des zones économiques (Agglo) – Étude interne,
- ▶ ZA de la Motte : compensation zone humide (Valence) – Suivi procédure,
- ▶ Travail sur l'optimisation de la ZA des Revols (Mours-Saint-Eusèbe) : procédure de déclassement de voie, découpage des lots, règlement de la zone - études & procédures internes,
- ▶ Élaboration du cahier des charges de consultation de la Moe pour la création du quartier Vercortech (Alixan) – préparation marché,
- ▶ Vademecum Chemins de randonnée et PLU – réalisation interne,
- ▶ Adaptation du règlement du Plu de Clérieux et du lotissement d'activité des Bouviers – réalisation interne.

À cela se rajoute du conseil ponctuel aux communes en lien avec des problématiques d'urbanisme :
Pour 2017 – 54 dossiers d'aide juridique en urbanisme en direction des communes et services de l'Agglo couvrant 17 communes du territoire.

Formations en interne :

- ▶ PLU et ADS : 2 séances de formation à destination des agents de la plateforme de rénovation énergétique, des assistantes DHU et de 3 personnes de l'ADIL,
- ▶ RNU : 1 séance de formation à destination des instructeurs ADS,
- ▶ PLU et sport de nature : co-organisation avec DLE à destination des élus (20 présents).

2) Autorisations d'urbanisme :

Architecte conseil :

170 rendez-vous (hors Chabeuil, Romans et Bourg-lès-Valence) en 2017

Avis sur les Permis de construire (compilation des avis des services déchets, éclairage public, voirie, économie, habitat) :

En 2017, le service PHF a traité 269 demandes d'avis concernant les autorisations d'urbanisme (PC/AT/DP).

Pour mémoire, le service a traité :

- ▶ 193 dossiers en 2016,
- ▶ 84 dossiers en 2015,
- ▶ 22 dossiers en 2014 (année incomplète : démarrage en mars 2014).

Habitat

L'objectif est de favoriser la création ou la réhabilitation de logements accessibles et adaptés au parcours résidentiel et aux besoins des habitants du territoire.

Les principales actions en 2017

Finalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Après les années 2015 et 2016 consacrées au diagnostic de l'offre et de la demande, à l'élaboration des orientations et des actions, l'année 2017 a permis de finaliser un projet de PLH, via un important travail de concertation.

En juin 2017, un premier projet de PLH a été approuvé en conseil communautaire. Conformément au Code de la Construction et de l'Habitation, ce projet a été transmis pour avis aux 56 communes de l'Agglo ainsi qu'au Syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain. En octobre 2017, un second projet de PLH a été approuvé pour tenir compte des réserves émises. Ce second projet a recueilli en décembre 2017 l'avis favorable du préfet, ainsi que du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH). Ces avis positifs permettront l'approbation définitive et en l'état du projet de PLH au premier Conseil communautaire de 2018.

Le nouveau PLH, qui couvrira les années 2018 à 2023, s'organise autour de 4 orientations fortes et de 14 fiches actions, pour un budget prévisionnel de 4,7 millions d'€/an (22 €/habitant/an).

Les aides à l'amélioration de l'habitat

L'Agglo anime un programme d'intérêt général (PIG) qui s'adresse à tous les propriétaires qui veulent des conseils, de l'assistance ou des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat.

La mission d'animation de ce programme est confiée à deux opérateurs : SOLIHA Drôme pour les logements individuels et certains projets de copropriétés, et URBANIS pour les copropriétés qui s'engagent dans des travaux de rénovation énergétique de niveau BBC et ayant répondu à l'appel à projet.

En 2017, 544 logements ont été rénovés dans le cadre du PIG. L'Agglo s'est, à ce titre, engagée sur le versement de 756 000 € d'aides aux travaux au bénéfice des particuliers. Ces subventions, complétées par celles de l'Anah, de l'Etat et du Département, ont généré 12 millions d'euros de travaux de rénovation.

Les aides à la construction de logements locatifs

292 nouveaux logements locatifs sociaux ont été agréés en 2017 sur le territoire de l'Agglo, répartis en 188 PLUS et 104 PLAI (dont 8 PLAI associatifs). L'Agglo contribue au

financement du développement de l'offre locative sociale à hauteur de 828 000 €, au profit des bailleurs sociaux publics (Valence Romans Habitat, Drôme Aménagement Habitat) ou privés (ADIS, Habitat Dauphinois, SDH, Soliha, Habitat & Humanisme).

A noter que le tiers des logements programmés relève de l'Acquisition-Amélioration permettant de réinvestir le tissu urbain existant. De plus, 39% de ces nouveaux logements concernent des communes pour lesquelles l'Etat a fixé des objectifs de rattrapage au titre de la loi SRU.

Une nouvelle politique partenariale en faveur de la mixité sociale

L'Agglo s'est saisie des nouvelles obligations législatives en matière de logement, pour élaborer son Plan Partenarial de Gestion de la Demande Sociale (PPGD) et sa Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). Ces dispositifs, complémentaires au PLH, visent d'une part à harmoniser les pratiques d'attribution des logements sociaux, dans un objectif de mixité sociale et d'équilibre du peuplement sur tous les quartiers, et d'autre part à améliorer l'information, l'orientation et l'accompagnement des habitants qui souhaitent un logement social.

L'année 2017 a été consacrée à dresser l'état des lieux puis à proposer des solutions pour l'amélioration des pratiques d'attribution comme les dispositifs d'information et d'orientation du public. Une première Conférence Intercommunale du Logement (CIL), instance de pilotage rendue obligatoire par la loi pour encadrer cette réflexion, s'est réunie en septembre 2017 pour échanger sur des propositions. Une seconde CIL sera programmée en début d'année 2018 pour valider le PPGD et de la CIA.

Une nouvelle Maison de l'Habitat

La Maison de l'Habitat est une action concrète de la politique de peuplement, inscrite dans le PPGD. Elle permet de répondre aux obligations faites à l'Agglo de mieux organiser le droit à l'information du public, en ce qui concerne l'accès au logement.

Après un long travail partenarial, la Maison de l'Habitat a été inaugurée en octobre 2017. Elle propose à tous, particuliers et professionnels, un accueil physique sur deux lieux, à Valence et Romans, un accueil téléphonique et prochainement en 2018, un accueil virtuel depuis une plateforme informatique. La Maison de l'Habitat est un lieu qui centralise toutes les informations concernant le logement sur le territoire (logement social, droits, aides à la rénovation, conseil en architecture, ...).

La Maison de l'Habitat sera également amenée à coordonner le réseau des autres lieux d'informations, au rang desquels se trouvent les mairies et les guichets des bailleurs sociaux.

Plateforme Renov'habitat Durable

Les grands objectifs de la Plateforme Rénov'Habitat durable

Stimuler la demande des particuliers en les incitant à aller vers des rénovations ambitieuses et en simplifiant le parcours de la rénovation énergétique et l'accès aux aides financières existantes. L'enjeu est à la fois de rendre l'habitat plus performant mais aussi moins coûteux en énergie, tout en créant de l'activité économique sur le territoire.

Les principales actions en 2017



Rénov'Habitat durable : un accompagnement personnalisé au sein de la Maison de l'Habitat

Rénov'Habitat durable a intégré en mai 2017 de nouveaux locaux pour un meilleur service aux usagers : la Maison de l'Habitat à Romans-sur-Isère, (avec son pendant rue Faventines à Valence). Il s'agit d'un guichet unique d'information pour simplifier les démarches des citoyens concernant leur logement.

Mobilisation des professionnels du bâtiment et de la maîtrise d'œuvre

Former et mettre en valeur les professionnels locaux engagés dans la maîtrise de l'énergie et créer une dynamique locale, en les mettant en relation avec les propriétaires ayant un projet de rénovation :

- ▶ 89 professionnels partenaires locaux et engagés sont référencés sur www.renov-habitat-durable.fr, 313 devis réalisés via la plateforme,
- ▶ 8 groupements d'entreprises ont été formés à la rénovation complète et performante des maisons individuelles.
- ▶ Un appel à manifestation d'intérêt pour les architectes du territoire a permis de référencer 36 architectes sur la plateforme numérique.
- ▶ L'ensemble des professionnels RGE du territoire élargi (1100 entreprises) ont été invités à une soirée de présentation des services de Rénov'Habitat durable.

DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation des Maisons Individuelles)

- ▶ 37 propriétaires accompagnés dans un projet de rénovation complète et performante dont 8 chantiers réalisés ou en cours de réalisation.
- ▶ Lancement d'une aide aux travaux pour les projets de rénovation performante.

Plan rénov'COPRO

- ▶ Poursuite du Groupe de travail multi-partenarial sur les copropriétés
- ▶ Animation de 23 formations à destination des copropriétaires et des professionnels et visites de copropriétés rénovées.
- ▶ 6 copropriétés accompagnées dans le cadre d'un appel à projet pour la rénovation BBC des copropriétés et 27 copropriétés accompagnées à différents stades du projet.
- ▶ Maintien d'une aide au financement des audits globaux permettant d'avoir une vision transversale sur des aspects énergétiques et architecturaux.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

SLOW

Chiffres clés

Plus de **1 500** personnes rencontrées sur des salons, animations et permanences délocalisées dans de nombreuses communes

234 ménages en situation de précarité énergétique ont bénéficié de 2 visites Eco énergie réalisées à leur domicile pour les aider à maîtriser leur consommation : analyse du bâti, travail sur les usages, remise d'équipements économes et travaux de confort orientation vers les dispositifs d'aides.

13 468 connexions sur www.renov-habitat-durable.com, site d'information, d'accompagnement et de mise en relation avec des professionnels locaux formés et engagés dans la rénovation énergétique.

Prime Air bois

198 poêles ou cheminées au bois d'ancienne génération remplacés par des poêles ou des chaudières performants permettant de réduire l'émission de particules fines et améliorer la qualité de l'air (938 352,00 € de travaux générés grâce à 200 000 € d'aides versées).

Fonds chaleur solaire

38 installations solaires thermiques accompagnées et aidées (chauffe-eau solaire, SSC système solaire combiné permettant de chauffer à la fois l'eau et la maison...) dans le cadre du plan chaleur solaire.

Chiffres clés

► A l'échelle de l'Agglo,

6 quartiers Politique de la Ville retenus :

4 sur le territoire valentinois (les Hauts de Valence, le Polygone, Valensoles et la

Chamberlière) et **2** sur le territoire romans (le Centre ancien et le Quartier-Est),

Soit **26 431** habitants (nouvelle géographie prioritaire de 2014) sur 212 543 habitants (INSEE 2012) soit 12,4 % de la population,

► En 2017 l'Agglo, outre son rôle de coordination et d'ingénierie, s'est impliquée sur des actions d'insertion professionnelle et de restructuration du patrimoine bâti à hauteur de 40 000 €. L'ensemble des actions du contrat de ville mobilisent

1 105 662 €

sur les thèmes de la cohésion sociale, du cadre de vie, de l'emploi et du développement économique.

Politique de la Ville

Mise en œuvre de l'organisation du contrat de ville à l'échelle de l'Agglo pour favoriser l'articulation et la complémentarité entre l'Agglo et les villes, dans le cadre d'une compétence partagée.

Les principales actions en 2017

- Elaboration partenariale de la programmation annuelle des actions à destination des quartiers „Politique de la Ville“, suite à l'instruction et à la sélection des porteurs de projet retenus dans le cadre de l'appel à projet.
- Engagement partenarial avec différents partenaires et notamment l'Agglo, les villes de Valence et Romans, l'Etat et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en faveur de la transformation urbaine des quartiers prioritaires (à Valence, le Polygone et Valence-le-Haut ; à Romans, le quartier Est et le centre ancien).

Le protocole de préfiguration élaboré en 2016, qui prévoyait un programme d'étude, a été mis en œuvre tout au long de l'année 2017. Il a permis la rédaction du dossier de présentation en vue de la signature de la convention pluriannuelle avec l'ANRU.

Foncier 2017

86 ha de réserves foncières sont gérés par la SAFER pour les mettre à disposition des agriculteurs.

Intervention de la SAFER pour la maîtrise foncière :

- l'acquisition, par voie amiable ou par préemption, de parcelles agricoles, afin de constituer des réserves foncières, pour l'aménagement de ZA et pour l'aménagement contre les crues de rivière,
- la compensation foncière, pour les exploitations agricoles impactées par les projets d'extension et d'aménagement,

Dans ce cadre, l'Agglo pré-finance l'acquisition des parcelles concernées, via la SAFER qui restera propriétaire des biens jusqu'à l'aboutissement du projet.

En 2017, plus de 13 ha ont été acquis par la SAFER.

Au 1^{er} janvier 2017, le stockage, via la SAFER, était de plus de 69 ha.

Service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Mutualisé pour le compte de 40 communes, le service commun a instruit 3 470 actes d'urbanisme (soit 2 619 équivalents Permis de Construire).

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

L'année 2017 voit le confortement de la direction des Bâtiments et Ateliers Généraux comme réel maître d'ouvrage technique auprès des directions maîtres d'ouvrage fonctionnels tels que l'Agglo ou la Ville de Valence, la Régie de l'Eau, le CCAS et, à la marge avec VRH. Le souci prégnant de la DCBAG est toujours celui d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le confort dans les bâtiments dont elle a la charge, avec une priorité pour les lieux accueillant du jeune public.

Les faits marquants

Pour les services Patrimoine Bâti - Energie et Accessibilité :

Il a été proposé, fin d'année 2017, une stratégie en matière d'entretien ou d'acquisition bâtiminaire avec, au-delà du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) découlant du projet de mandat,

- Un PPE (Plan Prévisionnel d'Entretien) correspondant au « talon dur » des investissements indispensables à la pérennité des bâtiments et le maintien de leurs activités,
- Un PPSE (Plan Pluriannuel de Sobriété Energétique) permettant de formaliser les grands principes d'un management de l'énergie visant à poursuivre les actions relatives à la maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec la transition énergétique,
- Un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) annuel permettant de répondre aux contraintes réglementaires pour des travaux de mise aux normes tout handicap.

Pour les Ateliers Bâtiments :

Après une année d'exercice, organisés en Equipe d'Intervention multi-métiers, le bilan est positif tant sur le retour usager que sur la réactivité d'intervention.

Le nouveau territoire d'intervention, découpé en 3 secteurs, permet efficacité et polyvalence toujours dans le souci d'intervenir au plus vite, y compris pendant les périodes d'astreinte :

- Secteur Nord (romano-péageois) : environ 40 bâtiments entretenus sur le secteur romano-péageois,
- Secteur Centre valentinois : près de 230 bâtiments entretenus, essentiellement sur Valence,
- Secteur Sud (Valence sud et au-delà) : un peu plus de 230 bâtiments entretenus sur Valence et le sud du périmètre de l'Agglo (principalement des multi-accueils).

Au titre de l'année 2017, les Ateliers Bâtiments ont géré 7 328 fiches d'interventions, tout corps de métier confondu dont 162 fiches d'intervention relatives à du vandalisme ou de la sécurisation de sites.

Pour l'Entretien Ménager des Bâtiments :

Après une forte externalisation jusqu'en 2016, le choix a été fait de rester sur l'effectif actuel en régie et de répartir les ressources humaines, présentes dans ce corps de métier, sur les équipements dont le coût de prestation est le plus élevé. Ainsi, après audit et comparatif des missions et des coûts et charges, les agents titulaires ont fait l'objet de mobilité interne, avec accompagnement RH, et ont essentiellement été affectés à des sites accueillant du jeune public ou avec une activité médico-sociale demandant une vigilance intense. De même, à la demande du CHSCT, le contrôle qualité auprès des entreprises prestataires a été renforcé et le nombre de passage dans les locaux sanitaires a été augmenté pour une hygiène accrue.

Pour l'Atelier Mécanique :

Le Garage voit son parc automobile augmenter avec la reprise de véhicules de syndicats (Rivières,...). Il passe à 468 véhicules et engins divers ainsi répartis : 300 Ville de Valence, 6 CCAS, 21 Régie de l'Eau, 141 Valence Agglo. Et, en parallèle, il étoffe ses compétences, à effectif constant, compte tenu de l'entretien de véhicules thermiques, électriques mais aussi hybrides et hydrogènes.

Au titre de l'année 2017, le Garage a géré 2 064 ordres de réparations de véhicules.

Voirie des zones d'activité

Le service Voirie-Signalisation est un service commun, créé le 1^{er} janvier 2016, intervenant pour le compte de ses adhérents : l'Agglo au titre notamment de sa compétence Économie et la Ville de Valence.

Au 1^{er} janvier 2017, le service a incorporé le territoire du syndicat mixte de Rovaltain et les voies intégrées au titre de la compétence Economie liée à la loi NOTRe.

Chiffres clés

35 agents - **395** Km de voies réparties :

275 km sur Valence ; **120** km sur les ZA de l'agglomération, le service assure :

- ▶ l'exploitation des voies appartenant à la Ville de Valence et à l'Agglo,
- ▶ la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie et d'aménagement d'espace public pour le compte de ces deux adhérents,
- ▶ la gestion patrimoniale des voies : connaissance du patrimoine, mise à jour cartographique et technique,

autorisations de travaux dans le cadre de la conservation du patrimoine, planification annuelle des travaux sur le domaine public,

- ▶ les aménagements liés aux déplacements (parcs relais, itinéraires cyclables, voies bus en site propre, bornes pour recharge de véhicules électriques...), conduits en étroite collaboration avec le Syndicat de transport Valence Romans Déplacements (VRD) et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme,
- ▶ les créations ou extensions de zones d'activité conduites en partenariat étroit avec la direction de l'Économie, l'entretien et l'aménagement des espaces

extérieurs d'environ 134 sites et bâtiments communautaires (déchèteries, aires de Gens du voyage, crèches, multi-accueils et bâtiments de Petite enfance, piscines, bâtiments économiques...), confiées par convention au service Espaces Verts et Nature en Ville de la ville de Valence.

Travaux d'aménagement :

En 2016, le service Voirie Signalisation a réalisé des travaux d'aménagement sur l'ensemble de l'Agglo pour un montant

de plus de **10M € HT**.



Éclairage public

Le service Éclairage public a vu sa compétence étendue à l'ensemble des 51 communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2016. Au 1^{er} janvier 2017, le périmètre a été élargi au territoire de la Raye avec l'intégration du patrimoine de 5 communes supplémentaires.

Missions

- ▶ Entretien systématique, dépannage, petites réparations, accidents
- ▶ Gestion des contrats électriques et conformité des armoires de commandes
- ▶ Travaux neufs et grosses réparations pour la rénovation ou l'extension de l'éclairage public

Perspectives, projets en préparation

Mise en place d'un Schéma Directeur Lumière.



ASSEMBLÉES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est une nouvelle Communauté d'agglomération qui a vu le jour : Valence Romans Agglo. Avec un nouveau périmètre communautaire, les services administratifs de l'Agglo ont eu à émettre de nombreux actes pour permettre l'installation et la mise en fonctionnement de ce nouvel EPCI.

- ▶ Réunions de l'Exécutif : 12
- ▶ Conseils Communautaires : 7 réunions - 355 délibérations adoptées
- ▶ Réunions du Bureau : 8
- ▶ Réunion des Commissions :
 - Finances et Administration générale : 6
 - Développement durable : 3
 - Développement social Petite Enfance Gens du Voyage
 - Crématorium : 3
 - Gestion des déchets Assainissement Eclairage Public : 10
 - Culture et Patrimoine : 6
 - Sport Enfance Jeunesse : 4
 - Economie : 2
 - CCSPL : 4

Accueil-Relations avec le public

Composé de cinq agents dont un waguemestre, le service Accueil-Relations avec le public gère deux sites sur le territoire de l'agglomération: le siège administratif à Valence et le site de Romans (ex-siège de la CAPR).

Au cœur de la circulation de l'information, le service Accueil-Relations avec le public assure l'accueil téléphonique et physique ainsi que le traitement du courrier. Ainsi, il met du lien entre les usagers et les services mais aussi entre les services en assurant une navette de distribution du courrier.

Chiffres clés

20 agents - **42 000** points lumineux.

Budget investissement :

15 750 K€ sur la mandature dont **3 050 K€** avec les zones d'activité.

Budget fonctionnement

3 823 000 €

avec les zones d'activité dont 2 400 000 € de fournitures d'énergie et 878 000 € d'entretiens systématiques et dépannages. A noter que l'optimisation du contrat de puissance de comptage, les politiques menées et les investissements portés ont permis d'optimiser l'enveloppe énergétique d'environ 300 k€/ an depuis 2016.

Direction Commune des Affaires Juridiques, des Assurances et du Patrimoine

La direction a connu de profondes évolutions de son activité avec l'adhésion de la Ville de Romans en fin d'année 2016 au service commun Affaires Juridiques et assurance, et la création du service commun Foncier Gestion Locative avec la Ville de Valence au 1er Juillet.

L'unité Affaires juridiques intervient sur toutes les problématiques juridiques, en étroite collaboration avec les services, afin d'identifier et de traiter les risques et ainsi prévenir les contentieux. Ses juristes sont amenés à traiter avec des avocats ou bien directement, des contentieux d'urbanisme, en commande publique, en ressources humaines, de droit privé etc. La mutualisation a permis de favoriser la synergie entre des juristes professionnels qui travaillent désormais dans un environnement spécialisé et collectif.

Sur l'année 2017, l'unité Affaires Juridiques a assuré le suivi, pour le compte de l'Agglo :

Contentieux en cours	26
Protections fonctionnelles des agents	2
Conseils juridiques	115

L'unité Assurances intervient dans la gestion des sinistres, en matière de flotte automobile, de responsabilité civile, de dommage aux biens, de risques statutaires, ainsi que sur les risques liés aux expositions.

L'unité rend une expertise sur la sinistralité de ses adhérents, afin de garantir la meilleure stratégie entre la cotisation versée, le degré d'exposition aux risques et la garantie obtenue. Dans sa gestion quotidienne, l'unité fait l'interface entre les différentes déclarations de sinistre, les sollicitations diverses des usagers et la participation aux expertises demandées par les assurances. Elle assure aussi le recouvrement des sommes dues suite à des accidents impactant son patrimoine.

Sur l'année 2017, l'unité Assurances a assuré le suivi, pour le compte de l'Agglo :

Sinistres, dommages aux biens	35
Flotte Automobile	17
Responsabilité Civile (chute, pneu etc.)	24

En 2017, l'unité a été fortement mobilisée par la passation de nouveaux marchés pour le compte de ses adhérents (l'assureur DAB a résilié le contrat de l'agglomération suite à une sinistralité importante avec les incendies), pour développer une nouvelle stratégie en termes de Dommage Ouvrage et de suivi des garanties décennales.

Un nouveau service commun dédié au foncier et à la gestion locative a été créé au premier juin 2017 afin de répondre aux attentes des nombreux projets mis en œuvre par l'agglomération. Désormais, le service accompagnera les services opérationnels dans le choix des outils juridiques liés aux locations/acquisitions et cessions (domanialité, montage juridique etc...), dans l'aide à la décision (avis des domaines, cadre réglementaire etc...), et se charge ensuite de l'administration de ces actes (délibération, arrêté).

Le service gestion locative sécurise juridiquement les actes de location et assure le suivi des loyers, des copropriétés, des conventions d'occupations du Domaine public.

En 2017, ce fût la montée progressive de l'activité du service afin de structurer la nécessaire transversalité avec les directions opérationnelles chargées des opportunités foncières et locatives, et de mettre en œuvre les dossiers prioritaires du mandat.

Nombre de DIA traitées	80
Actes foncier	22
Actes gestion locatives	70

Finances

Les faits marquants

La Communauté d'Agglomération a voté son projet de territoire adossé à une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse de 300 M€ à horizon 2020. Elle s'appuie essentiellement sur 5 piliers :

- ▶ soutenir la croissance économique et l'emploi,
- ▶ placer la cohésion sociale au cœur du projet de territoire par des investissements dans le domaine de la petite enfance et du sport,
- ▶ renforcer la vitalité culturelle,
- ▶ préserver une qualité et un cadre de vie remarquables sur tout le territoire via l'exercice le développement des énergies renouvelables, de la gestion des compétences éclairage public, assainissement et déchets ménagers,
- ▶ garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires.

Achats et contrats publics

La Direction Commune des contrats publics qui a pour vocation d'assurer la formalisation des contrats de droit public entre les collectivités adhérentes et leurs partenaires privés

Cette direction a une vision globale afin d'harmoniser les process et de professionnaliser ses missions dans un domaine qui se complexifie et se judiciarise. La mutualisation lui a permis d'optimiser ses ressources tout en maîtrisant la gouvernance de la commande publique et en garantissant une meilleure réactivité.

Elle a pour objectifs de :

- ▶ sécuriser juridiquement les procédures de passation et l'exécution administrative des marchés publics de travaux et services associés et autres contrats publics, ainsi que les mises en concurrence pour occupation du domaine public,
- ▶ rationaliser les achats de travaux et services associés,
- ▶ optimiser la qualité, les coûts et les délais des processus administratifs,
- ▶ contribuer au contrôle budgétaire des dépenses, échange, décision, archivage...)

La Direction Commune des Achats qui a pour vocation la centralisation de la démarche d'achats et l'optimisation de l'approvisionnement en termes de quantité et de qualité.

Force de proposition pour les services des collectivités adhérentes, elle est le garant de la bonne utilisation des deniers publics.

Elle a pour principales missions :

- ▶ de rechercher l'efficacité de l'achat en Fournitures Courantes et Services en collaboration avec les directions métiers par la globalisation des demandes, la mutualisation des volumes, l'intégration de préoccupations responsables et durables, et par la recherche d'un niveau de qualité adéquat.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018
 Reçu en préfecture le 16/10/2018
 Affiché le 16/10/2018
 ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE

Sur le budget général : **124 M€** en dépenses de fonctionnement, **38 M€** de dépenses d'investissement, Plusieurs budgets annexes qui portent aussi les investissements du territoire :

- ▶ assainissement : **8,5 M€** de dépenses d'investissement,
- ▶ déchets ménagers : **0,57 M€** de dépenses d'investissement,
- ▶ bâtiments économiques : **0,34 M€** de dépenses d'investissement,
- ▶ zones économiques : **1,4 M€** investis pour aménager les zones du territoire,
- ▶ station hydrogène : **0,32 M€** de dépenses d'investissement.

Chiffres clés

(globalisés de la commande publique) :

333 marchés ou accords-cadres ont été traités en 2017 qui se décomposent ainsi :

- **121** marchés de travaux dont 69 % attribués sur le territoire de l'EPCI
- **161** marchés de services dont 40 % attribués sur le territoire de l'EPCI
- **35** marchés de fournitures dont 10% attribués sur le territoire de l'EPCI

Développement durable
 L'intégration des mesures de développement durable dans les marchés publics progresse peu à peu. La plupart des marchés de travaux incluent une clause environnementale relative à la gestion des déchets. Concernant les autres marchés, nous pouvons noter que :

- 50 % des postes du catalogue de fournitures de bureau sont les produits écologiques
- Les marchés de repas de la petite enfance contiennent des produits bio
- 100 % papier PUFC

Tous les actes administratifs concernant les marchés publics sont dématérialisés (dépôt des offres, notification, échange, décision, archivage...)

Direction Commune des Systèmes d'Information

La Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) assure le pilotage et la mise en œuvre des projets informatiques et numériques, en lien avec les directions métiers, et assure au quotidien l'exploitation du système d'information ainsi que son maintien en conditions opérationnelles.

Elle assure la mise en œuvre de l'action « Informatisation des écoles » sur l'ensemble des communes.

Le périmètre définitif prévoit la réalisation de 188 projets sur 3 ans pour une AP d'un montant global de près de 800 000 €.

La DCSI assure également la mission « Aménagement Numérique », depuis 2016.

La coordination et le suivi du déploiement FTTH (fibre à l'habitant), en lien avec les opérateurs et les communes, suit son cours. Sur la zone d'investissement public (23 communes en 2017), le co-financement par l'Agglo de la construction des prises par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique continue. Les études préalables relatives aux premières poches sur les communes de Chatuzange-le-Goubet, Rochefort-Samson (Saint-Mamans) sont terminées et les travaux sont lancés. Les études pour les communes de Beauvallon, Montéléger et Étoile-sur-Rhône ont pris un peu de retard, mais se finaliseront début 2018.

Chiffres clés

690 000 M€ d'investissement consacrés au déploiement de la fibre optique (FTTH) avec le Syndicat Ardèche Drôme Numérique.

300 000 € d'investissement dans les écoles.

1 nouvel adhérent majeur au Service Commun du SI (Ville de Romans, pour 370 postes de travail).

6 adhérents au Service Commun pour 1 990 postes de travail au total.

150 projets référencés et priorités lors de l'élaboration du Schéma Directeur 2017-2020, avec un investissement annuel (hors FTTH et hors écoles) de **1,5 M€**.



Direction Commune des Relations Humaines

Des ressources humaines au service des habitants

L'effectif de la Communauté d'agglomération au 31 décembre 2017 s'établit à un peu plus de 1 511 agents.

Faits marquants en 2017

L'année 2017 a été principalement marquée par la consolidation de la Direction Commune des Relations Humaines créée au 1^{er} janvier 2016 dans le cadre du schéma de mutualisation des services de l'Agglo. Cette direction gère aujourd'hui près de 2 700 agents permanents ou non et produit plus de 36 000 fiches de paie par an.

Focus : projet d'administration

L'agglomération a souhaité en 2017 faire émerger une culture commune au sein des services. Elle a donc lancé dès le début de l'année le projet d'administration qui a permis à tout un chacun de réfléchir sur la raison d'être de notre administration, les valeurs communes à promouvoir et les principes de fonctionnement à privilégier. Cette démarche s'est prolongée sur les 9 derniers mois de l'année 2017 à travers deux séminaires des encadrants et plusieurs ateliers agents réunissant au total près de 400 personnes.

3 ambitions et 9 axes de progrès dont 3 prioritaires ont été retenus pour améliorer l'efficacité de notre administration. L'année 2018 sera l'année de la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Projets 2018

En 2018, avec la stabilisation de l'organisation, la Direction Commune de Relations Humaines va pouvoir se consacrer à plusieurs projets RH. On peut citer :

- ▶ le déploiement d'actions en faveur de la réduction des risques psycho-sociaux et de qualité de vie au travail, avec notamment une réflexion action autour de la charge de travail.
- ▶ la mise en œuvre des premières actions du projet d'administration,
- ▶ le développement suite à l'expérimentation du télétravail,
- ▶ la refonte du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP,
- ▶ le déploiement des indicateurs d'absentéisme et de suivi budgétaire du chapitre 012.

La direction aura également en charge l'organisation du renouvellement des instances paritaires au travers des élections professionnelles de décembre 2018.

Chiffres clés

Effectif payé en nombre (par statut)	31-déc-17
CDI	16
Contractuels	418
Stagiaires	74
Titulaires (*)	1040
Total	1548

Effectif payé en nombre (par catégorie)	31-déc-17
Emplois hors catégorie (*)	68
A	228
B	390
C	862
Total	1548

(*) y compris emplois vacants

Effectif payé en nombre (par filière)	31-déc-17
Filière administrative	328
Filière technique	495
Filières sociale, médico-sociale et médico technique	268
Filière sportive	20
Filière culturelle	211
Filière animation	157
Emplois hors filière (*)	69
Total	1548

Effectif payé en nombre (par département)	31-déc-17
Cabinet et communication	8
Direction Générale, Finances et Ressources Humaines	95
Département Administration Générale	70
Département Cohésion Sociale et Communautaire	659
Département Culture et Patrimoine	286
Département Attractivité et développement économique	22
Département Développement et Territoires Durables	189
Département Technique	181
Département Systèmes d'Information	38
Total	1548

(*) Emplois aidés, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet



Envoyé en préfecture le 16/10/2018
Reçu en préfecture le 16/10/2018
Affiché le 16/10/2018
ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE





Envoyé en préfecture le 16/10/2018
 Reçu en préfecture le 16/10/2018
 Affiché le 16/10/2018
 ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE



Réalisé par le Service communication
 de Valence Romans Agglo - Juin 2018
 Crédits photos : Fabrice Anterion,
 Patrick Gardin, Joël Garnier, Juan Robert,
 Studio Erick Sallet, Myriam Voreppe,
 Valence Romans Agglo

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 026-212600969-20180926-D68_2018-DE



Communauté d'agglomération

Valence Romans Agglo

1 place Jacques Brél

26000 VALENCE

www.valenceromansagglo.fr